

Le secteur IV

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **42 (1989)**

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1. Introduction.

1.1. Situation.

Le secteur IV se situe dans l'angle sud-ouest de la parcelle, sur la terrasse géologique de 3 mètres (fig. 1, p. 2). Le terrain présente un très léger pendage en direction du lac, l'altitude du sol moderne avoisinant la cote 380 au nord de la zone fouillée et 379 au sud.

1.2. Historique des recherches.

1.2.1. Sondages 1982.

Lors de la campagne d'exploration entreprise par la Section des Monuments Historiques et Archéologie du canton de Vaud en juin 1982, quelques sondages ponctuels furent effectués aux environs du secteur IV. Deux d'entre eux, bien que situés immédiatement à l'ouest du *temenos*, n'ont pas livré de couches significatives; seuls quelques fragments de tuile semblaient témoigner d'une occupation assez diffuse (fig. 63).

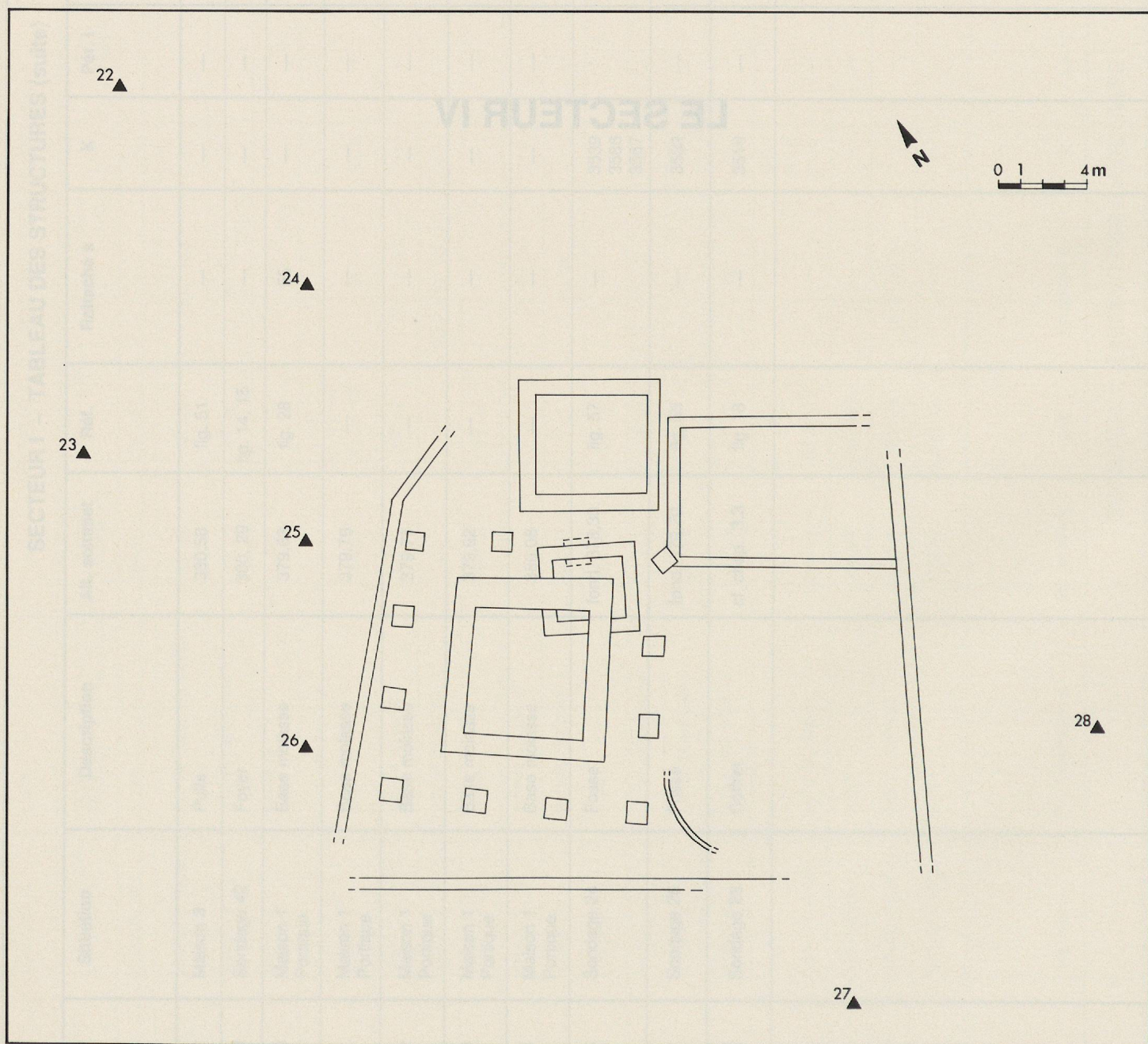


Fig. 63: Plan de situation des sondages réalisés en 1982; la numérotation renvoie au rapport déposé à la section des Monuments Historiques et Archéologie.

1.2.2. Sondage 8, 1983¹.

Au cours de la campagne de fouilles effectuée par l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne en juillet-août 1983, un sondage d'exploration de 4 x 4 mètres fut implanté dans le secteur IV, à l'ouest de la serre horticole qui, à l'époque, était encore en exploitation. Ce sondage livra un lambeau du sol de la galerie du *fanum*, un support de colonne en pierres sèches et un segment du mur du *temenos* (fig.64). L'exiguïté de la fouille interdisait naturellement toute interprétation et les hypothèses proposées alors se sont révélées erronées.

1) Vidy 83, p. 69 - 76.

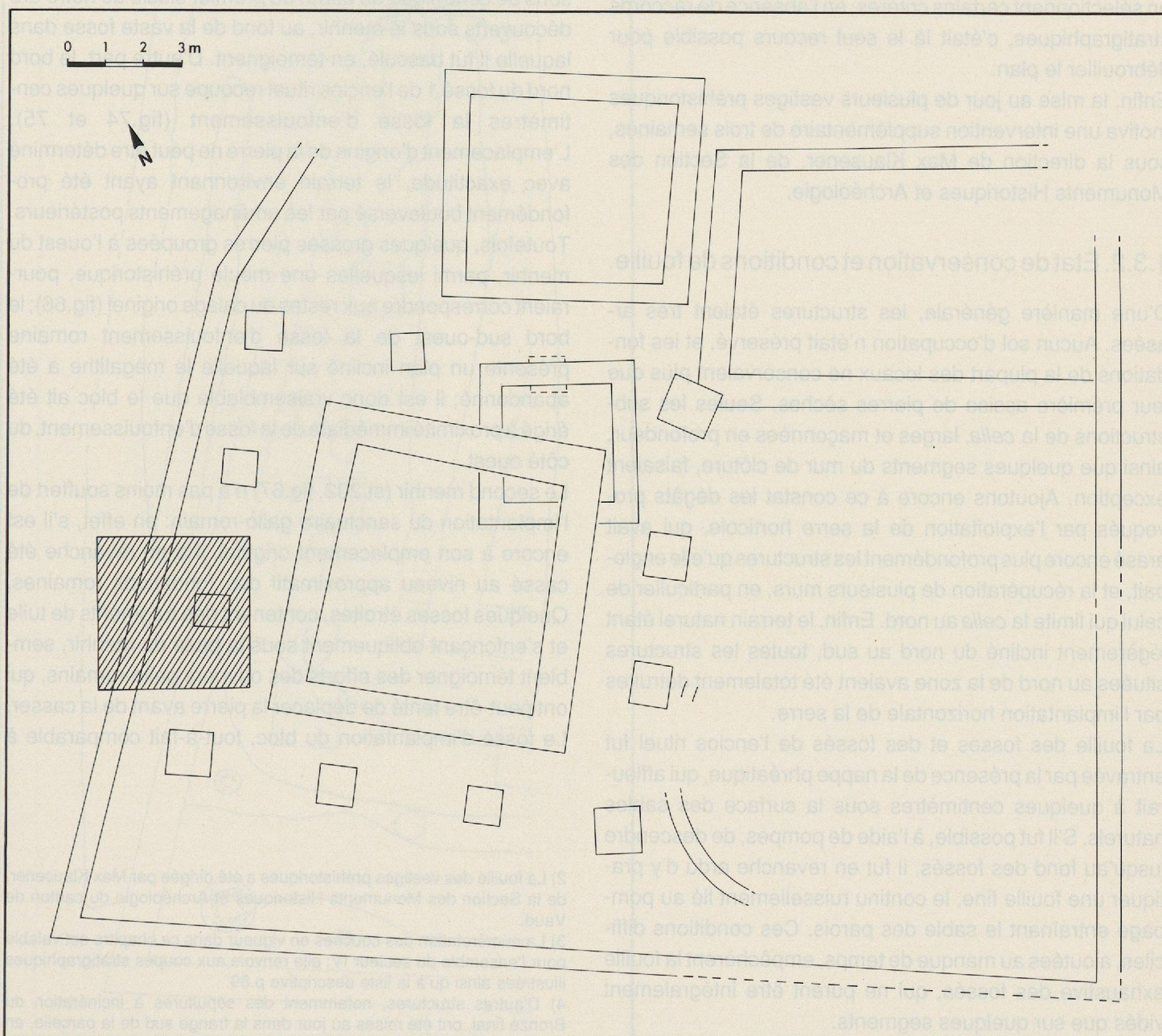


Fig. 64: Plan de situation du sondage 8 de 1983.

1.3. La campagne de fouilles de 1985.

La fouille se déroula en trois périodes: du 24 juin au 16 août, elle porta sur les structures du *fanum*. Les fosses et les fossés de l'enclos rituel furent étudiés du 9 septembre au 4 octobre. Enfin, une campagne fut consacrée aux vestiges préhistoriques du 7 au 24 octobre.

1.3.1. Objectifs et stratégie.

Moins directement menacé par les constructions modernes que les vestiges situés à l'est de la parcelle, le secteur IV était considéré, avant le début de la campagne de fouilles, comme une zone secondaire. Seule une reconnaissance sommaire de l'étendue des structures y était envisagée, l'aspect stratigraphique devant être, faute de temps, laissé

en réserve pour des recherches ultérieures. Mais l'intérêt particulier offert par le caractère cultuel de la zone modifia cette stratégie: la fouille complète fut décidée.

Il s'avéra rapidement que les niveaux d'occupation du *fanum* n'étaient pas conservés et que seules subsistaient les fondations. Dès lors, tout raccord stratigraphique étant compromis, seul le plan était susceptible de nous fournir des éléments de chronologie relative. L'ensemble de la zone fut donc décapé, d'abord à la machine, puis à la main, quelques coupes étant réservées.

La découverte de l'enclos rituel sous les structures maçonnées du *fanum* entraîna de nouveaux décapages; la surface des sables oxydés naturels, où se détachaient fossés, fosses et trous de poteaux, dut être intégralement nettoyée. Une fois le plan relevé, des coupes furent ménagées en travers des fossés, qui furent partiellement vidés. L'ensemble des fosses et des trous de poteaux fut enfin fouillé et mis sur fiches, de manière à établir des séries en sélectionnant certains critères; en l'absence de raccords stratigraphiques, c'était là le seul recours possible pour débrouiller le plan.

Enfin, la mise au jour de plusieurs vestiges préhistoriques motiva une intervention supplémentaire de trois semaines, sous la direction de Max Klausener, de la Section des Monuments Historiques et Archéologie.

1.3.2. Etat de conservation et conditions de fouille.

D'une manière générale, les structures étaient très arasées. Aucun sol d'occupation n'était préservé, et les fondations de la plupart des locaux ne conservaient plus que leur première assise de pierres sèches. Seules les substructions de la *cella*, larges et maçonnées en profondeur, ainsi que quelques segments du mur de clôture, faisaient exception. Ajoutons encore à ce constat les dégâts provoqués par l'exploitation de la serre horticole, qui avait arasé encore plus profondément les structures qu'elle englobait, et la récupération de plusieurs murs, en particulier de celui qui limite la *cella* au nord. Enfin, le terrain naturel étant légèrement incliné du nord au sud, toutes les structures situées au nord de la zone avaient été totalement détruites par l'implantation horizontale de la serre.

La fouille des fosses et des fossés de l'enclos rituel fut entravée par la présence de la nappe phréatique, qui affluerait à quelques centimètres sous la surface des sables naturels. S'il fut possible, à l'aide de pompes, de descendre jusqu'au fond des fossés, il fut en revanche ardu d'y pratiquer une fouille fine, le continu ruissellement lié au pompage entraînant le sable des parois. Ces conditions difficiles, ajoutées au manque de temps, empêchèrent la fouille exhaustive des fossés, qui ne purent être intégralement vidés que sur quelques segments.

2. VESTIGES PRÉHISTORIQUES ².

Le décapage du sommet des sables oxydés (c.13)³ sur lesquels se détachaient les fosses et fossés gallo-romains fit apparaître plusieurs vestiges antérieurs, mégalithes, fosses, sépulture et foyer (fig.65). Certains de ces éléments seront intégrés dans la publication ultérieure des vestiges préhistoriques de la parcelle⁴, et ne sont donc que succinctement décrits ici.

2.1. Les mégalithes.

Deux menhirs ont été mis au jour dans la partie nord du secteur. Le premier, un bloc de gneiss oeilé de section quadrangulaire et de forme trapézoïdale aux contours arrondis (fig.65 et 66, st.25), mesure 3,80 m x 2 x 0,75 m. Ce mégalithe a été déplacé et enfoui à l'époque romaine, sans doute lors de l'aménagement du sanctuaire: quelques tessons de céramique du début du premier siècle de notre ère découverts sous le menhir, au fond de la vaste fosse dans laquelle il fut basculé, en témoignent. D'autre part, le bord nord du fossé 1 de l'enclos rituel recoupe sur quelques centimètres la fosse d'enfouissement (fig.74 et 75). L'emplacement d'origine de la pierre ne peut être déterminé avec exactitude, le terrain environnant ayant été profondément bouleversé par les aménagements postérieurs. Toutefois, quelques grosses pierres groupées à l'ouest du menhir, parmi lesquelles une meule préhistorique, pourraient correspondre aux restes du calage originel (fig.66); le bord sud-ouest de la fosse d'enfouissement romaine présente un plan incliné sur laquelle le mégalithe a été abandonné; il est donc vraisemblable que le bloc ait été érigé à proximité immédiate de la fosse d'enfouissement, du côté ouest.

Le second menhir (st.202, fig.67) n'a pas moins souffert de l'implantation du sanctuaire gallo-romain: en effet, s'il est encore à son emplacement originel, il a en revanche été cassé au niveau approximatif des fondations romaines. Quelques fosses étroites, contenant des fragments de tuile et s'enfonçant obliquement sous la base du menhir, semblent témoigner des efforts des ouvriers gallo-romains, qui ont peut-être tenté de déplacer la pierre avant de la casser. Le fossé d'implantation du bloc, tout-à-fait comparable à

2) La fouille des vestiges préhistoriques a été dirigée par Max Klausener, de la Section des Monuments Historiques et Archéologie du canton de Vaud.

3) La numérotation des couches en vigueur dans ce chapitre est valable pour l'ensemble du secteur IV; elle renvoie aux coupes stratigraphiques illustrées ainsi qu'à la liste descriptive p.89.

4) D'autres structures, notamment des sépultures à incinération du Bronze final, ont été mises au jour dans la frange sud de la parcelle, en 1985 et 1987; on trouvera quelques informations à ce sujet dans D. Paunier et alii, *Du nouveau à l'ouest de Lousonna*, AS 10-1987-3, p. 119.

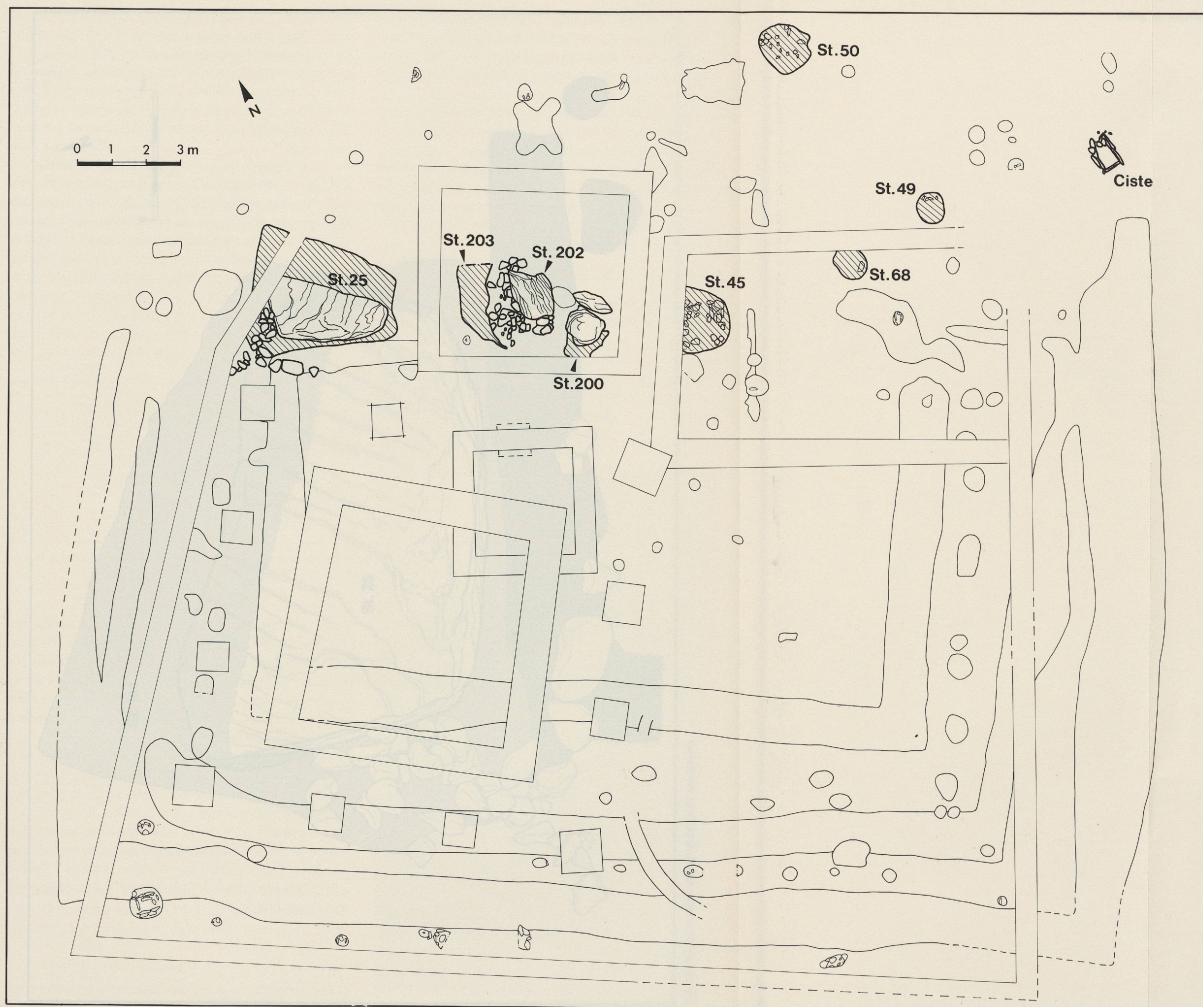


Fig. 65: Plan de situation des vestiges préhistoriques observés en 1985.

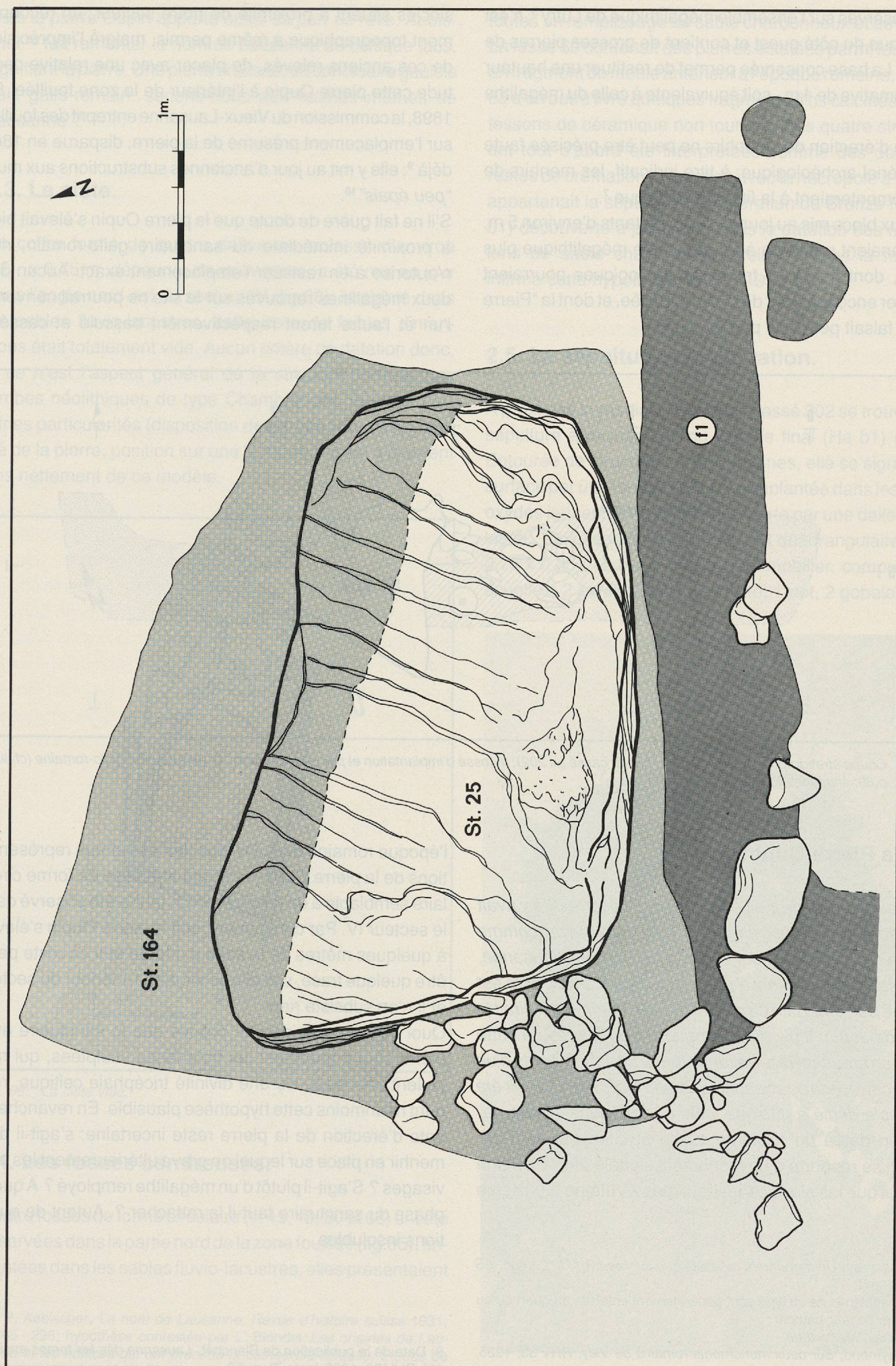


Fig. 66: Plan du menhir couché (st 25) et de ses abords.

ceux observés sur l'ensemble mégalithique de Lutry⁵, n'est visible que du côté ouest et contient de grosses pierres de calage. La base conservée permet de restituer une hauteur approximative de 4 m., soit équivalente à celle du mégalithe voisin⁶.

La date d'érection des menhirs ne peut être précisée faute de matériel archéologique; à titre indicatif, les menhirs de Lutry remonteraient à la fin du Néolithique⁷.

Les deux blocs mis au jour en 1985, distants d'environ 5 m, appartenaient peut-être à un ensemble mégalithique plus étendu, dont quelques traces archéologiques pourraient subsister encore autour de la zone fouillée, et dont la "Pierre Oupin" faisait peut-être partie.

siècles situent à proximité de notre secteur; un recoupe-ment topographique a même permis, malgré l'imprécision de ces anciens relevés, de placer avec une relative certitude cette pierre Oupin à l'intérieur de la zone fouillée. En 1898, la commission du Vieux-Lausanne entreprit des fouilles sur l'emplacement présumé de la pierre, disparue en 1862 déjà⁹; elle y mit au jour d'anciennes substructions aux murs "peu épais"¹⁰.

S'il ne fait guère de doute que la pierre Oupin s'élevait bien à proximité immédiate du sanctuaire gallo-romain, rien n'autorise à en restituer l'emplacement exact. Aucun des deux mégalithes retrouvés sur le site ne pourrait convenir; l'un et l'autre furent respectivement basculé et cassé à

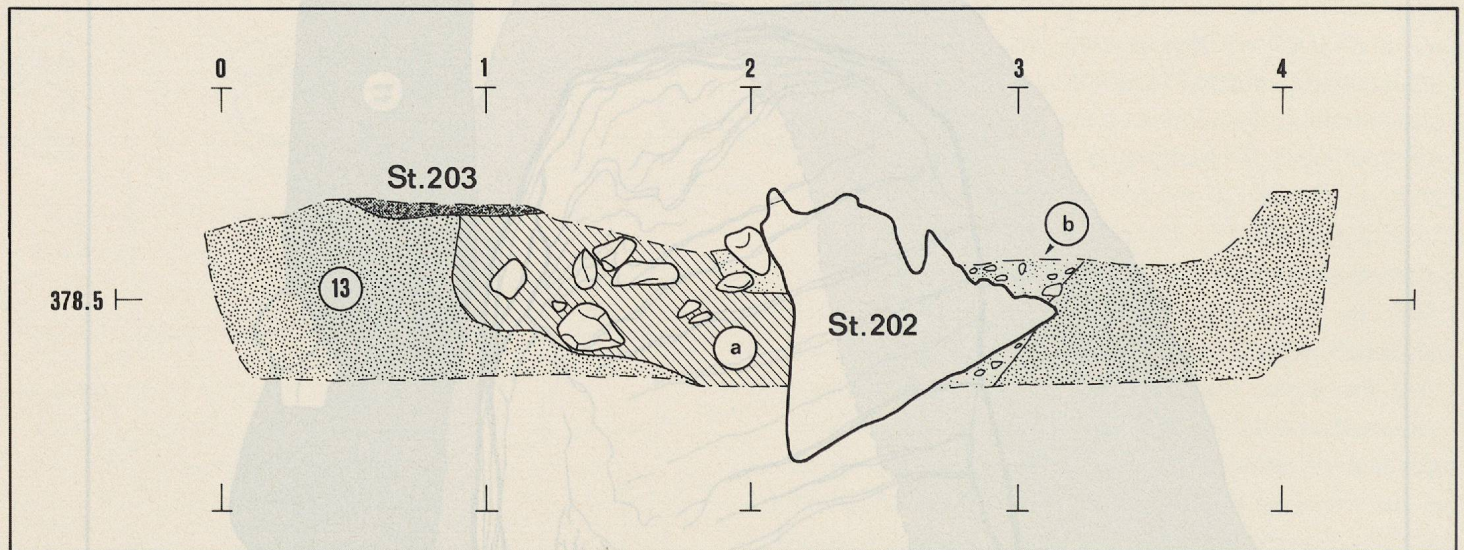


Fig. 67: Coupe stratigraphique, vue nord; le menhir cassé (st 202); a: fossé d'implantation et pierres de calage, b: perturbation gallo-romaine (cf. liste, p.89; situation: fig. 119, p.89).

2.2. La Pierre Oupin.

"Il y avait une grande pierre élevée hors de terre où il y avait trois visages d'hommes engravés, dont deux étaient comme effacés. Le troisième, qui regarde du côté de Lausanne, paraissait fort bien il n'y a pas longtemps. Cette pierre est appelée par le vulgaire la pierre Ouppin, comme qui dirait la pierre de Jupin. Il n'y a pas longtemps qu'auprès de cette pierre, en creusant la terre, on y trouva les fondements d'un édifice carré, non pas beaucoup grand, qui pourrait avoir été un temple dédié à quelque idole des paysans." Cette description datée du XVII^e siècle et citée par M. Reymond⁸, se rapporte à un monument signalé dès le XV^e siècle et que les plans cadastraux des XVIII^e et XIX^e siècles

l'époque romaine déjà. De plus, les anciennes représentations de la pierre Oupin montrent une base de forme circulaire semblable à un tertre. Rien de tel n'a été observé dans le secteur IV. Par conséquent, soit la pierre Oupin s'élevait à quelques mètres de la zone explorée et il en reste peut-être quelque trace, soit elle se situait à l'intérieur du secteur et il n'en subsiste rien.

Quoi qu'il en soit, rien ne prouve que le sanctuaire et la pierre soient associés; les trois faces sculptées, qui rappellent une triade ou une divinité tricéphale celtique, rendent néanmoins cette hypothèse plausible. En revanche, la date d'érection de la pierre reste incertaine: s'agit-il d'un menhir en place sur lequel on grava ultérieurement les trois visages? S'agit-il plutôt d'un mégalithe réemployé? A quelle phase du sanctuaire faut-il la rattacher? Autant de questions insolubles.

5) C. Masserey, *Un monument mégalithique sur les rives du Léman*, AS 8-1985-1, p. 2 - 7.

6) Les mégalithes de ce type sont généralement enterrés au quart ou au cinquième de leur hauteur.

7) A. Gallay, *Mégalithes*.

8) M. Reymond, *Sur deux monuments romains de Vidy*, RHV 33, 1925, p. 48 - 62.

9) Date de la publication de Blanchet, *Lausanne dès les temps anciens*.

10) RHV 33, 1925 (note 7), p. 50.

Mais la pierre Oupin apporte aussi sa part de rêve. Aebischer ¹¹ fait remonter le nom de *Lausanne* au celtique *laus*, signifiant *la pierre*. Une pierre dressée, un sanctuaire gaulois puis gallo-romain: serions-nous aux racines mêmes de Lausanne ?

2.3. La ciste.

Un coffre formé de quatre dalles de molasse d'environ 1,2 x 0,75 m, dépourvu de couverture, a été mis au jour dans l'angle nord-est du secteur IV (fig.68). Implanté dans les sables fluvio-lacustres, cette ciste de faibles dimensions était totalement vide. Aucun critère de datation donc, si ce n'est l'aspect général de la structure, proche des tombes néolithiques de type Chamblandes, quoique certaines particularités (disposition des dalles latérales, friabilité de la pierre, position sur une terrasse basse) s'écartent très nettement de ce modèle.

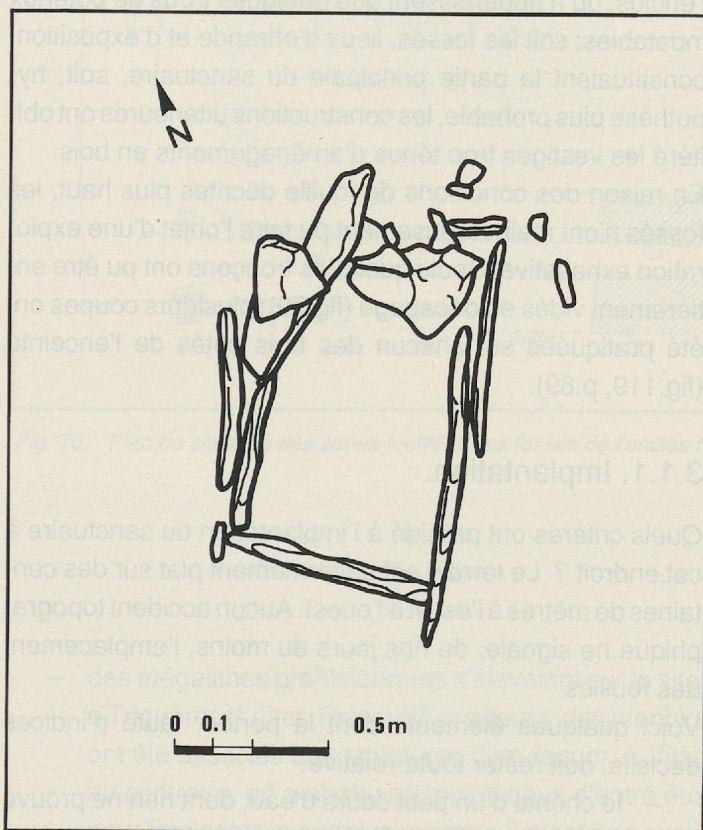


Fig. 68: La ciste vide.

2.4. Les fosses cendreuses.

Quatre fosses de forme circulaire (st 45, 49, 50 et 68) ont été observées dans la partie nord de la zone fouillée (fig.65). Implantées dans les sables fluvio-lacustres, elles présentaient

11) P. Aebischer, *Le nom de Lausanne*, *Revue d'histoire suisse* 1931, p. 265 - 296; hypothèse contestée par L. Blondel, *Les origines de Lausanne et les édifices qui ont précédé la cathédrale actuelle*, *Etudes de Lettres*, 1er avril 1943, p. 70 - 71.

toutes un remplissage de sable charbonneux et de pierres. La fosse 50 contenait des pierres éclatées parmi lesquelles un fragment de meule antérieur à l'époque romaine; la fosse 68 a en outre livré quelques fragments d'os calcinés et deux tessons de céramique non tournée. Ces quatre structures ont tout d'abord été interprétées comme des dépôts de restes de crémation en relation avec la nécropole à laquelle appartenait la sépulture à incinération du Bronze final (Ha b1) découverte à proximité; mais la datation des échantillons de sable charbonneux prélevés dans la fosse 45 infirme cette hypothèse: 2865 - 1995 BC.

2.5. La sépulture à incinération.

A proximité immédiate du menhir cassé 202 se trouvait une sépulture à incinération du Bronze final (Ha b1) (fig.69). Entourée de structures gallo-romaines, elle se signalait en surface par une tache cendreuse implantée dans les sables oxydés jaunes, partiellement couverte par une dalle de molasse. La fosse approximativement quadrangulaire de 2 x 0,75 x 0,35 m a livré un abondant mobilier, comprenant 3 écuelles, 2 jarres, 2 tasses, 1 jatte, 1 pot, 2 gobelets bico-

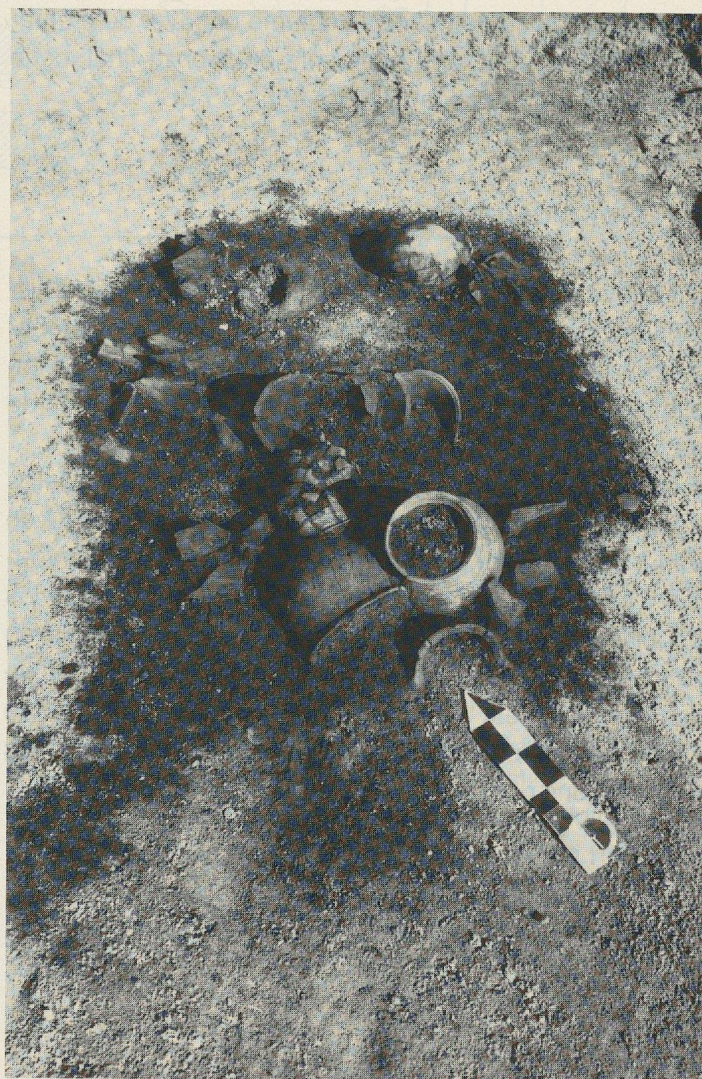


Fig. 69: La sépulture à incinération du bronze final.

niques, 3 fragments d'un bracelet en bronze à décor oculé, 1 perle de pâte de verre bleue, 1 molette de pierre, des ossements humains calcinés, un os animal non brûlé; dans une écuelle, une matière blanchâtre composée de suif et de graisse animale qui pourrait correspondre à un combustible d'éclairage. La fouille a permis de distinguer deux zones de dépôt, l'un dans la moitié nord, très charbonneux et contenant la majeure partie du matériel, l'autre au sud, de couleur brune, ne contenant que quelques fragments d'os calciné, qui pourrait correspondre au ramassage des restes périphériques du foyer. A l'extrémité sud de la fosse, un trou de piquet témoigne peut-être d'une signalisation de la sépulture. L'analyse du matériel, qui permettait de dater l'ensemble des années 800 environ, a été pleinement confirmée par la datation au C14 des restes charbonneux, qui fournit la fourchette 1360 - 815 BC.

2.6. Le foyer.

Un foyer allongé d'environ 2 x 0,80 m (st.203) a été dégagé à l'ouest immédiat du menhir cassé (fig.65). Ayant fortement rubéfié la surface des sables sous-jacents, il était riche en fragments charbonneux et contenait quelques fragments d'os calcinés et un tesson d'apparence Bronze final; considérée en cours de fouille comme un foyer de crémation directement lié à la nécropole du Bronze final, cette structure a été datée par C14 de 400 - 35 BC ¹².

2.7. Conclusions.

On relève sur le site les vestiges d'une occupation préhistorique, remontant au Néolithique et au Bronze final, probablement en relation avec des installations palafittiques implantées sur la berge du lac située quelques dizaines de mètres plus au sud.

Bien que, du Néolithique à l'époque romaine, plusieurs périodes soient représentées sur le site, il serait erroné de parler de pérennité de l'occupation; tout au plus observe-t-on, à la faveur de quelques vestiges ponctuels, que les populations riveraines sont venues enterrer leurs morts ou allumer des foyers à l'ombre des menhirs. La présence de ces derniers est peut-être également à l'origine de l'implantation du sanctuaire gallo-romain, malgré les déprédations dont ils ont fait l'objet (cf. p.52).

3. LE SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN.

3.1. Etat I: L'enclos rituel.

Au cours du premier siècle de notre ère se développe un enclos à caractère rituel de tradition celtique ¹³. Trois fossés quadrangulaires concentriques, entourés chacun d'une palissade, délimitent une surface maximale d'au moins 560 m². L'entrée, située au nord-est, comme les suggèrent les nombreux trous de poteaux mis en évidence, était peut-être précédée d'une palissade, d'un porche ou d'une bâtisse en bois. Bien que l'orientation de l'ensemble soit difficile à définir avec précision en l'absence d'un axe de symétrie, on remarque que le sanctuaire est disposé perpendiculairement à la pente, face au lac, selon un axe approximatif nord-est - sud-ouest. Cette orientation semble ici relever davantage de la topographie que de l'astronomie.

Aucune construction n'a pu être restituée à l'intérieur de l'enclos, où n'apparaissent que quelques trous de poteaux indatables; soit les fossés, lieux d'offrande et d'exposition, constituaient la partie principale du sanctuaire, soit, hypothèse plus probable, les constructions ultérieures ont oblitéré les vestiges trop ténus d'aménagements en bois.

En raison des conditions de fouille décrites plus haut, les fossés n'ont malheureusement pu faire l'objet d'une exploration exhaustive. Seuls quelques tronçons ont pu être entièrement vidés en décapage (fig.70); plusieurs coupes ont été pratiquées sur chacun des trois côtés de l'enceinte (fig.119, p.89).

3.1.1. Implantation.

Quels critères ont présidé à l'implantation du sanctuaire à cet endroit ? Le terrain est uniformément plat sur des centaines de mètres à l'est et à l'ouest. Aucun accident topographique ne signale, de nos jours du moins, l'emplacement des fouilles.

Voici quelques éléments dont la portée, faute d'indices décisifs, doit rester toute relative:

- le chenal d'un petit cours d'eau, dont rien ne prouve qu'il ait coulé à l'époque romaine, a été observé en tranchée quelques mètres à l'ouest du *temenos*;
- le temple est situé en limite du *vicus* et à proximité de la voie qui relie Lausanne à Nyon et à Genève ¹⁴.

12) Analyses effectuées par le laboratoire de Limnologie de Thonon-les-Bains

13) Comme on le verra plus loin, aucun objet à fonction spécifiquement religieuse n'a été exhumé sur le site. Mais les structures elles-mêmes, leur plan et l'implantation du fanum gallo-romain ne laissent subsister aucun doute quant à la fonction de cet enclos.

14) Le temple indigène de Martigny occupe une position comparable : le long de la route du Grand-St-Bernard, en limite ouest de l'agglomération.

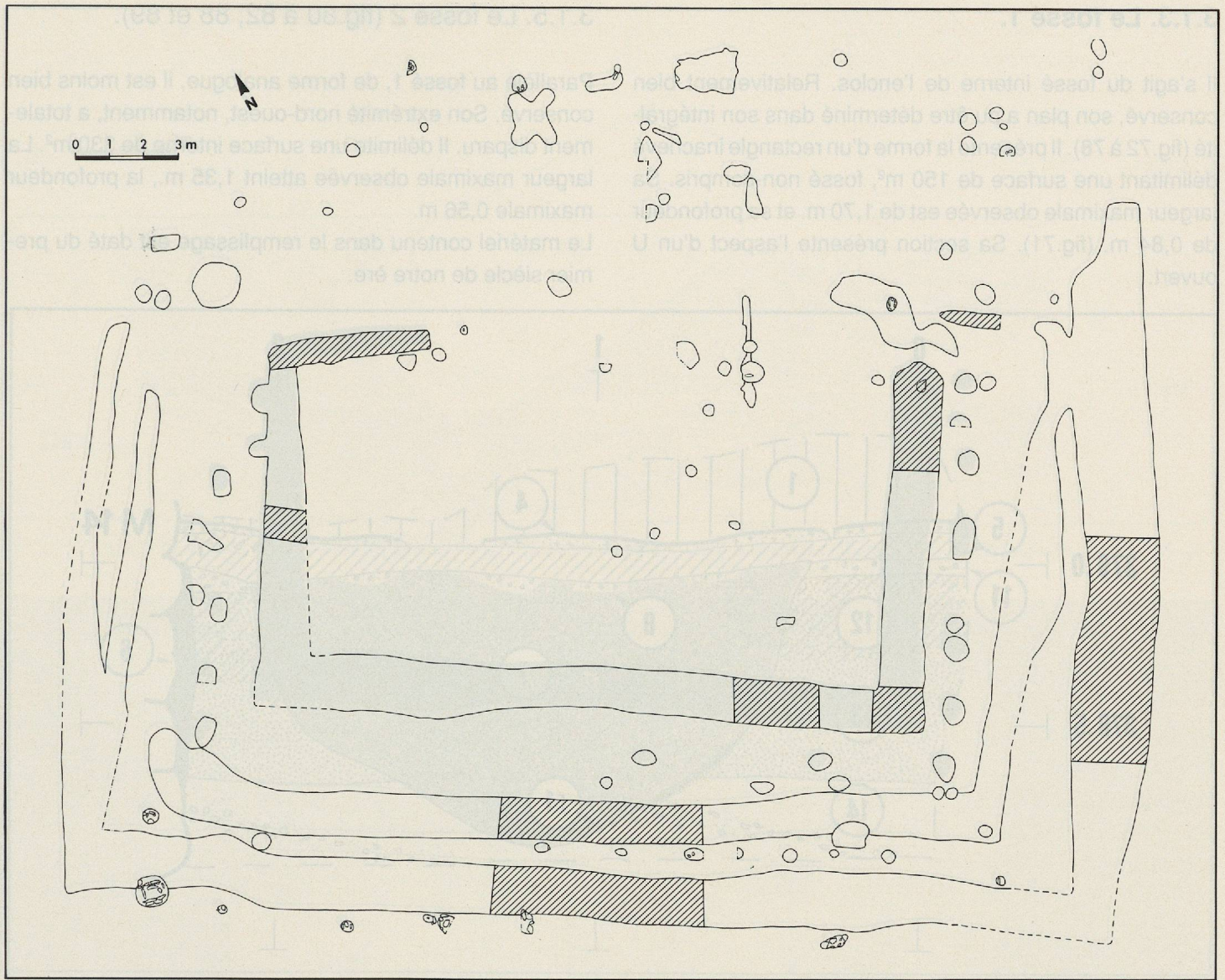


Fig. 70: Plan de situation des zones fouillées des fossés de l'enclos rituel.

- des mégalithes préhistoriques s'élevaient sur le site; à Triguères (Loiret, France)¹⁵ et ailleurs, des menhirs ont été associés aux structures d'un *fanum*. A Vidy, au contraire, on a abattu au moins deux d'entre eux pour implanter le sanctuaire; mais il n'est pas exclu qu'un ou plusieurs autres mégalithes aient été intégrés au lieu de culte: la pierre Oupin (cf p.54) pourrait avoir été de ceux-là.

Du point de vue chronologique, l'implantation "tardive" d'un sanctuaire de ce type sur un site vierge de toute occupation laténienne pourrait s'expliquer tout simplement par le déplacement de la population sur les berges du Léman lors de la création du *vicus*.

3.1.2. Le niveau de marche (fig.71).

Dans la partie la mieux conservée du site, c'est-à-dire celle qui se situe sous les structures du *fanum* postérieur, est apparu un niveau graveleux épais de 6 à 8 cm (c.11). Cette couche, située à une altitude moyenne de 378.90 m., recouvre la surface des sables oxydés naturels, contaminés dans leur partie supérieure. Elle est scellée par le remblais de construction du temple gallo-romain (c.5). Les fossés 1 et 2 coupent ce niveau, de même que l'un des trous de poteau de la palissade 1. Ces graviers constituent le sol de circulation au moment de l'implantation des premiers fossés.

15) W. Rodwell (édit.), *Temples, Churches and Religion in Roman Britain*, BAR, Brit. ser. 77, 1980, p. 482 et 503, fig. 17, 5.1.

3.1.3. Le fossé 1.

Il s'agit du fossé interne de l'enclos. Relativement bien conservé, son plan a pu être déterminé dans son intégralité (fig.72 à 78). Il présente la forme d'un rectangle inachevé délimitant une surface de 150 m², fossé non-compris. Sa largeur maximale observée est de 1,70 m. et sa profondeur de 0,84 m. (fig.71). Sa section présente l'aspect d'un U ouvert.

3.1.5. Le fossé 2 (fig.80 à 82, 88 et 89).

Parallèle au fossé 1, de forme analogue, il est moins bien conservé. Son extrémité nord-ouest, notamment, a totalement disparu. Il délimite une surface interne de 330 m². La largeur maximale observée atteint 1,35 m., la profondeur maximale 0,56 m.

Le matériel contenu dans le remplissage est daté du premier siècle de notre ère.

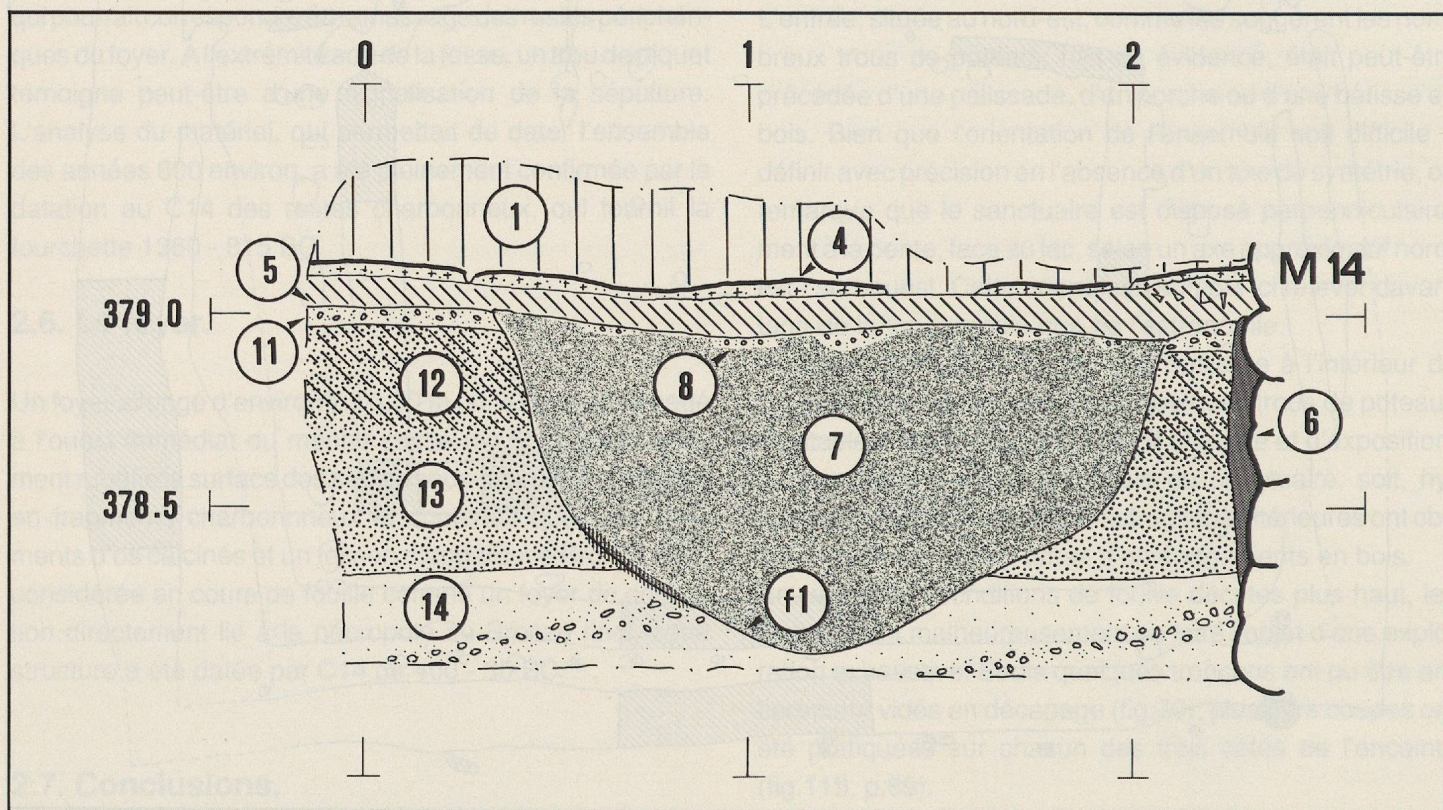


Fig. 71: Coupe stratigraphique, vue est; le fossé 1 à l'intérieur de la cella du fanum (cf. liste, p.89; situation: fig. 119, p.89).

Cette structure recoupe la fosse d'enfouissement du még-alithe (st.25, fig.74 et 75) qui a livré des tessons datés de la première moitié du premier siècle de notre ère. Cet élément constitue un *terminus post quem* pour l'implantation du fossé 1 qui semble, en raison de sa position, avoir été creusé le premier.

Le matériel découvert dans le remplissage est également daté de la première moitié du premier siècle de notre ère; mais il est trop rare pour que nous puissions en déduire la date d'abandon du fossé.

3.1.4. La palissade 1.

A l'extérieur, apparaissent de nombreux trous de poteaux dont certains, de forme et de dimensions similaires, espacés d'environ 1 m., déterminent un alignement parallèle au tracé du fossé; ils peuvent être interprétés comme les vestiges d'une palissade (fig.72).

En l'absence de tout raccord stratigraphique, seule la logique incite à faire de cette structure une construction complémentaire du fossé 1.

La partie supérieure de la structure a été oblitérée par le fossé 3 qui lui est donc postérieur.

3.1.6. La palissade 2.

Parallèlement au bord extérieur sud du fossé 2 ont été mis au jour 10 trous de poteaux (fig.80). La palissade dont ils font partie a également été détruite lors du le creusement du fossé 3.

3.1.7. Le fossé 3 (fig.83 à 89).

Coupant la partie externe du fossé 2, cette structure en suit le pourtour. Seul le côté sud est bien conservé, les segments ouest et est sont très arasés et les extrémités nord-ouest et nord-est font défaut. L'enclos circonscrit couvre une superficie d'environ 600 m². La largeur du fossé atteint par endroits 2 m., sa profondeur maximale 0,70 m. Sa section semble montrer les traces d'un recreusement en cours d'utilisation. Profondeur maximale: 0,70 m.

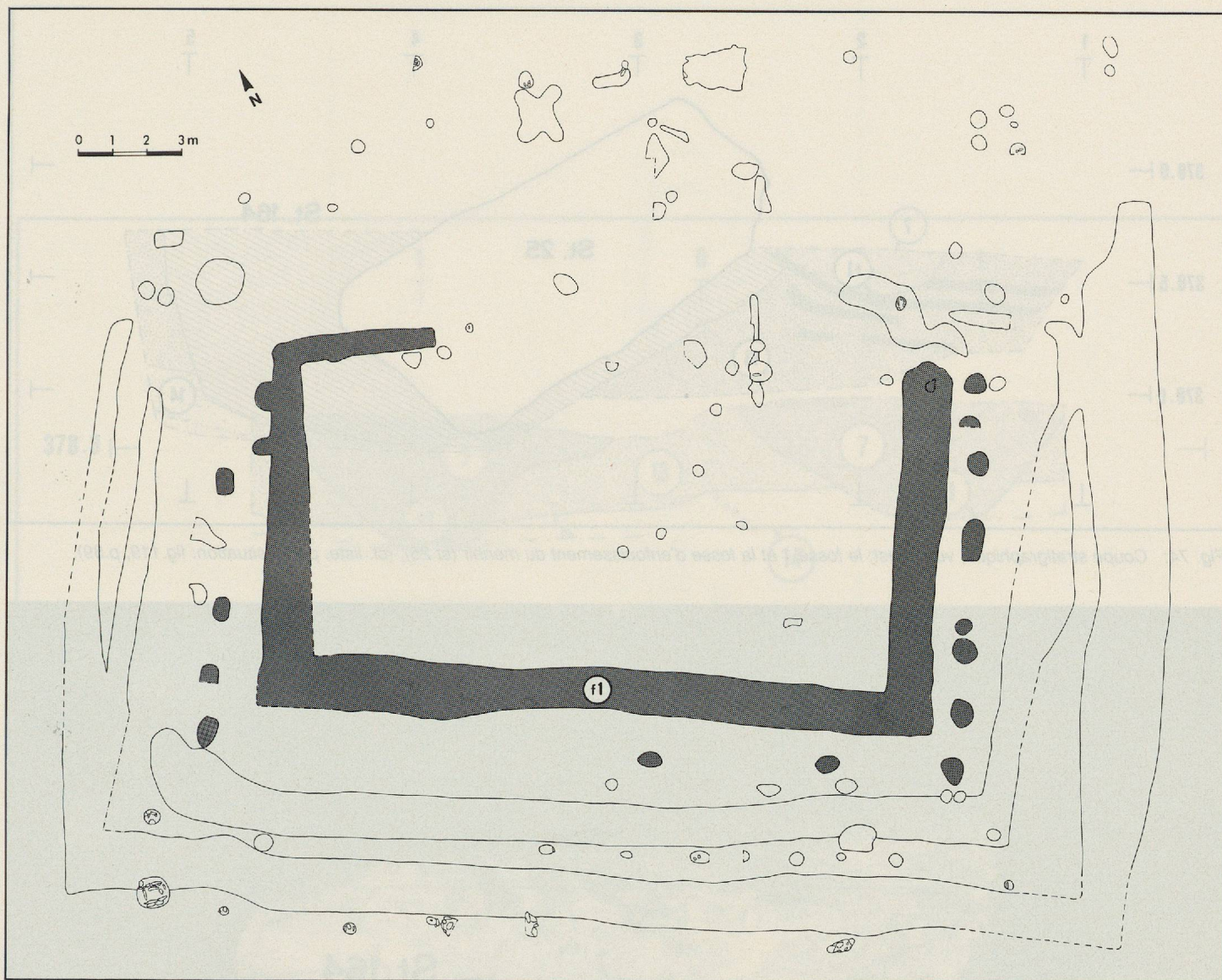


Fig. 72: L'enclos rituel: 1er état.

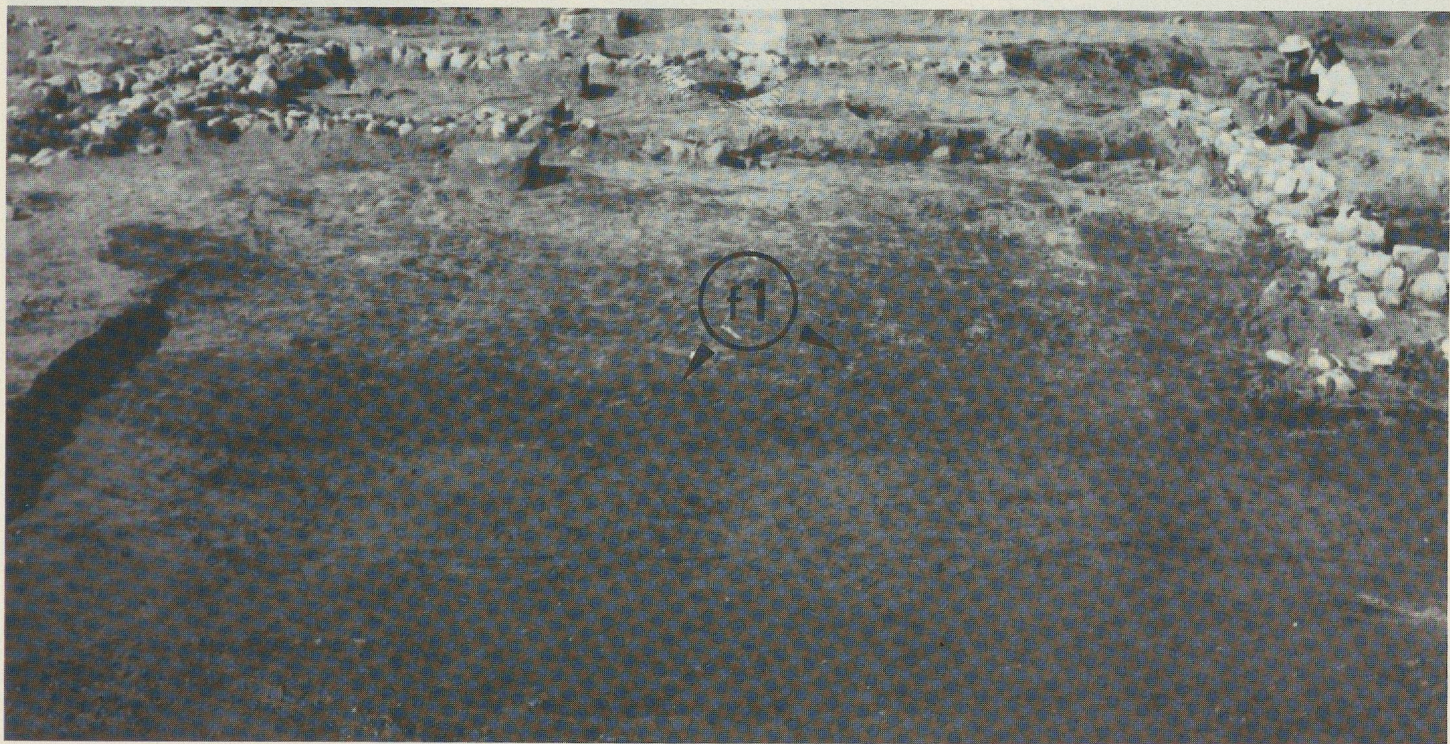


Fig. 73: Vue de la partie orientale du secteur depuis le sud; on remarque l'arasement des murs de l'état II. Au premier plan, on aperçoit les fossés de l'enclos rituel (état I) se détachant en foncé sur les sables oxydés.

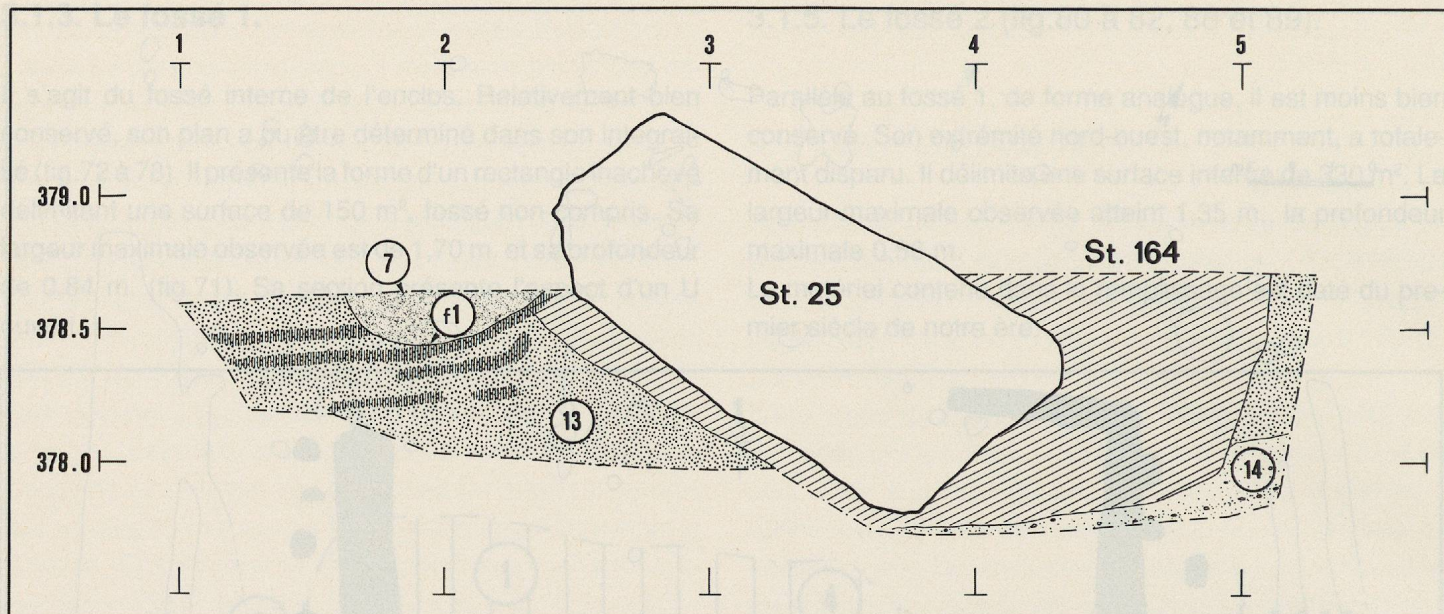


Fig. 74: Coupe stratigraphique, vue ouest; le fossé 1 et la fosse d'enfouissement du menhir (st 25), (cf. liste, p.89 ; situation: fig.119, p.89).



Fig. 75: Vue du fossé 1 et de la fosse d'enfouissement du menhir (st 25).

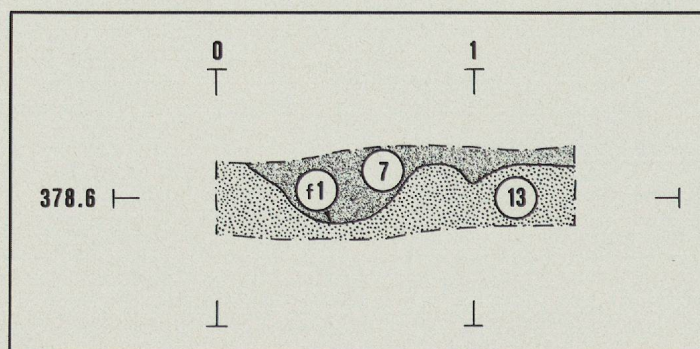


Fig. 76: Coupe stratigraphique, vue nord; le fossé 1 sur le côté ouest de l'enclos (cf. liste, p.89; situation: fig. 119, p. 89).

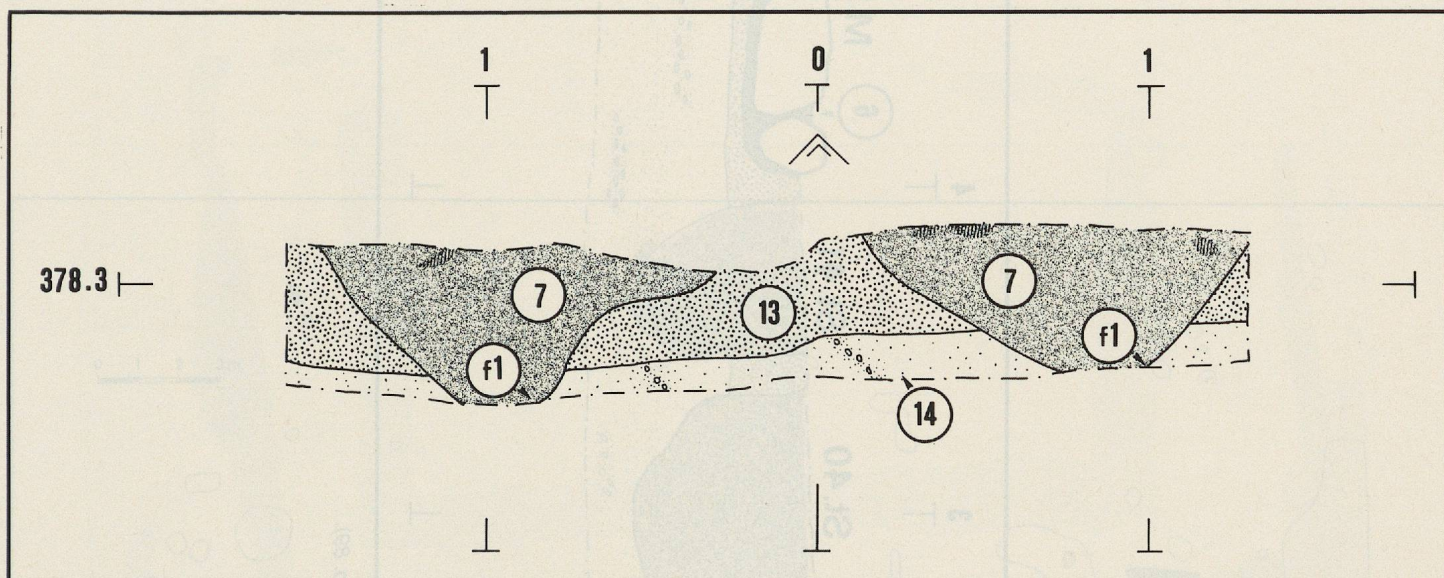


Fig. 77: Coupe stratigraphique, vues nord et ouest; le fossé 1 à l'angle sud-est de l'enclos (cf. liste, p.89, situation: fig. 119, p.89).

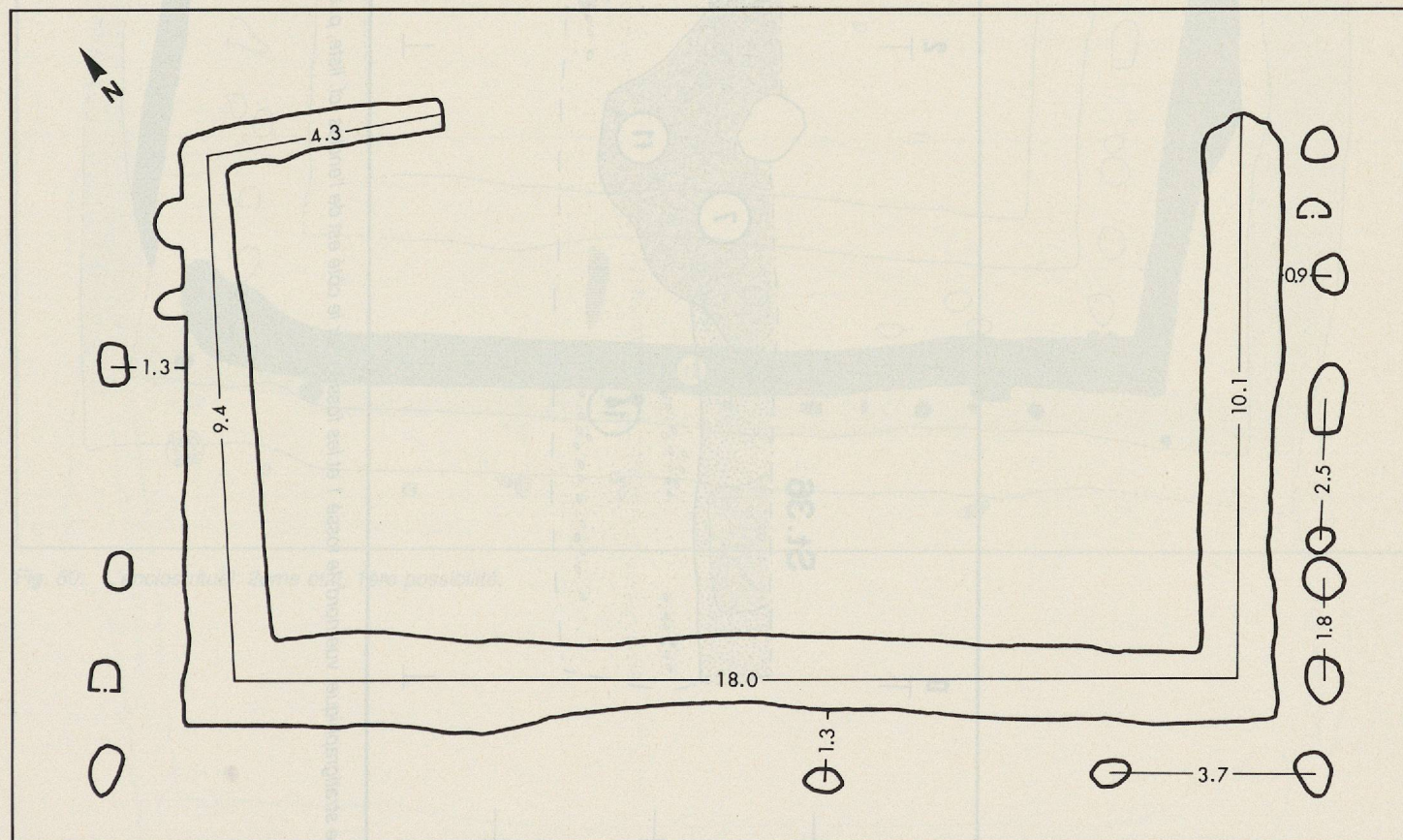


Fig. 79: Dimensions du premier enclos.

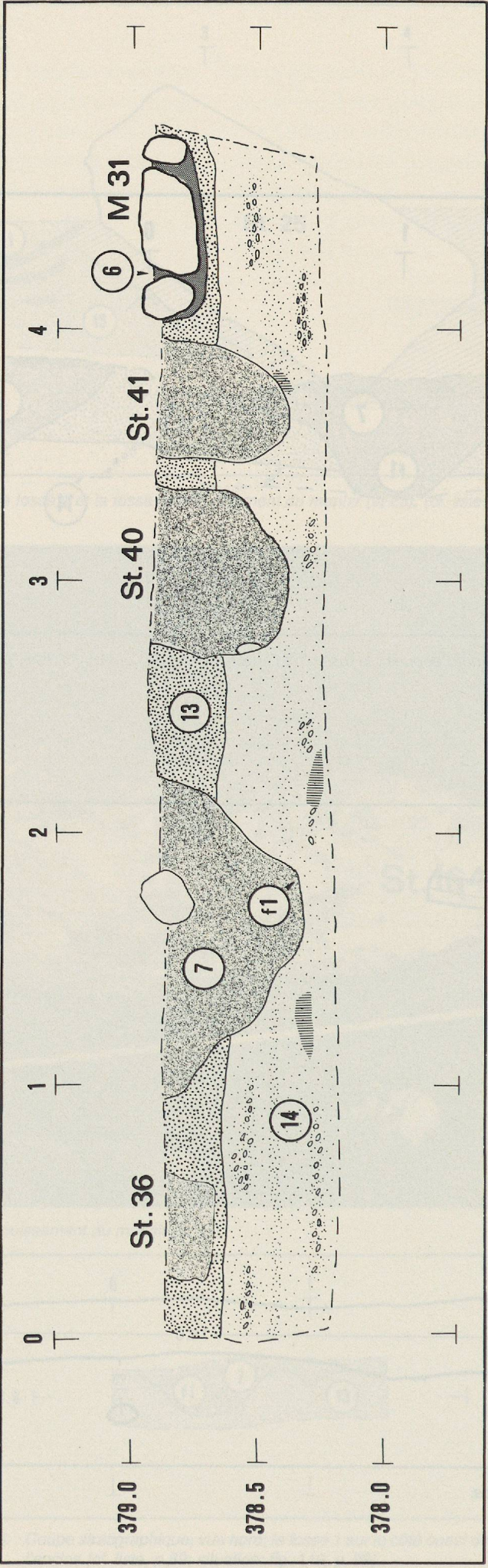


Fig. 78: Coupe stratigraphique, vue nord; le fossé 1 et les fosses sur le côté est de l'enclos (cf. liste, p. 89; situation: fig. 119, p. 89).

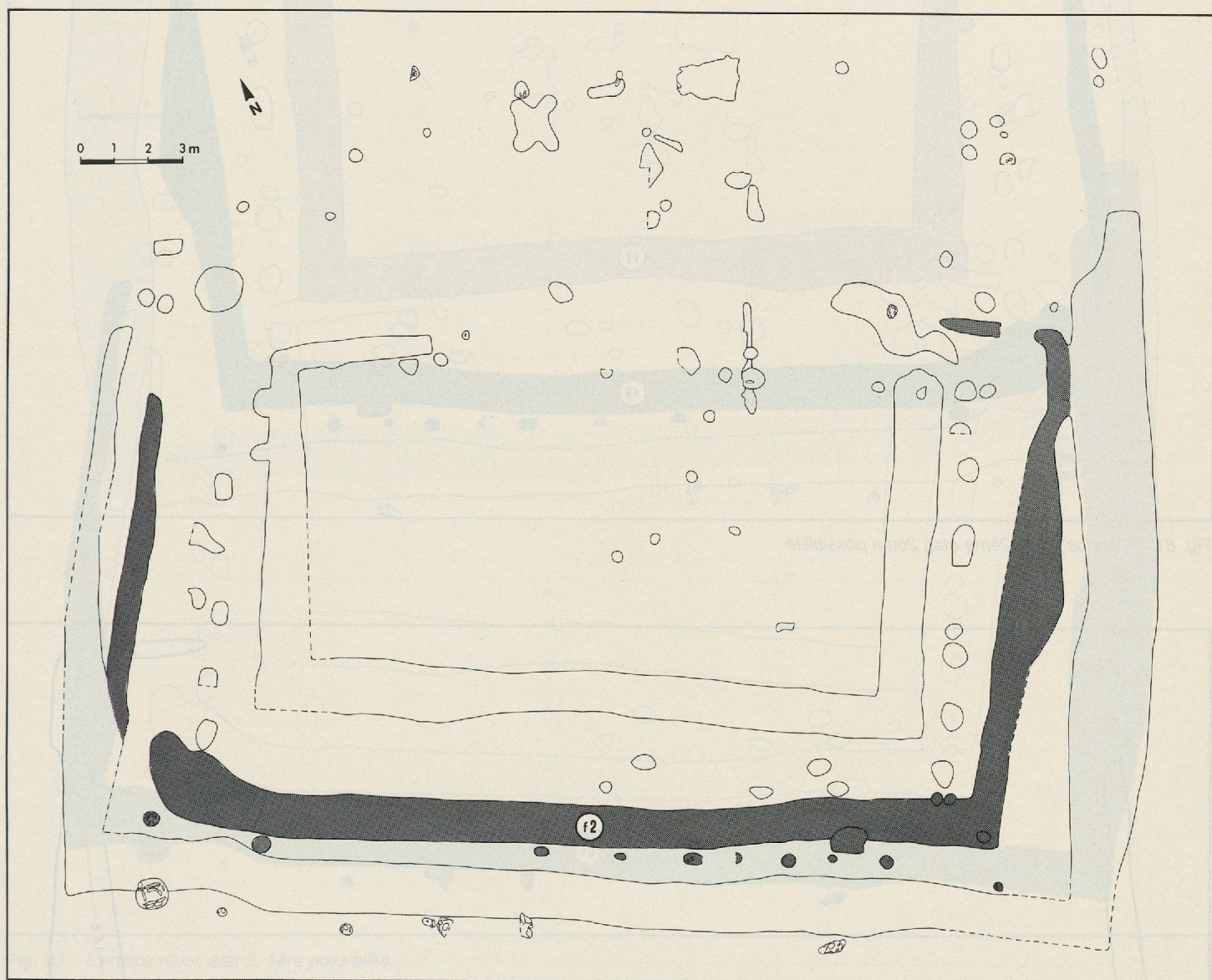


Fig. 80: L'enclos rituel: 2ème état, 1ère possibilité.

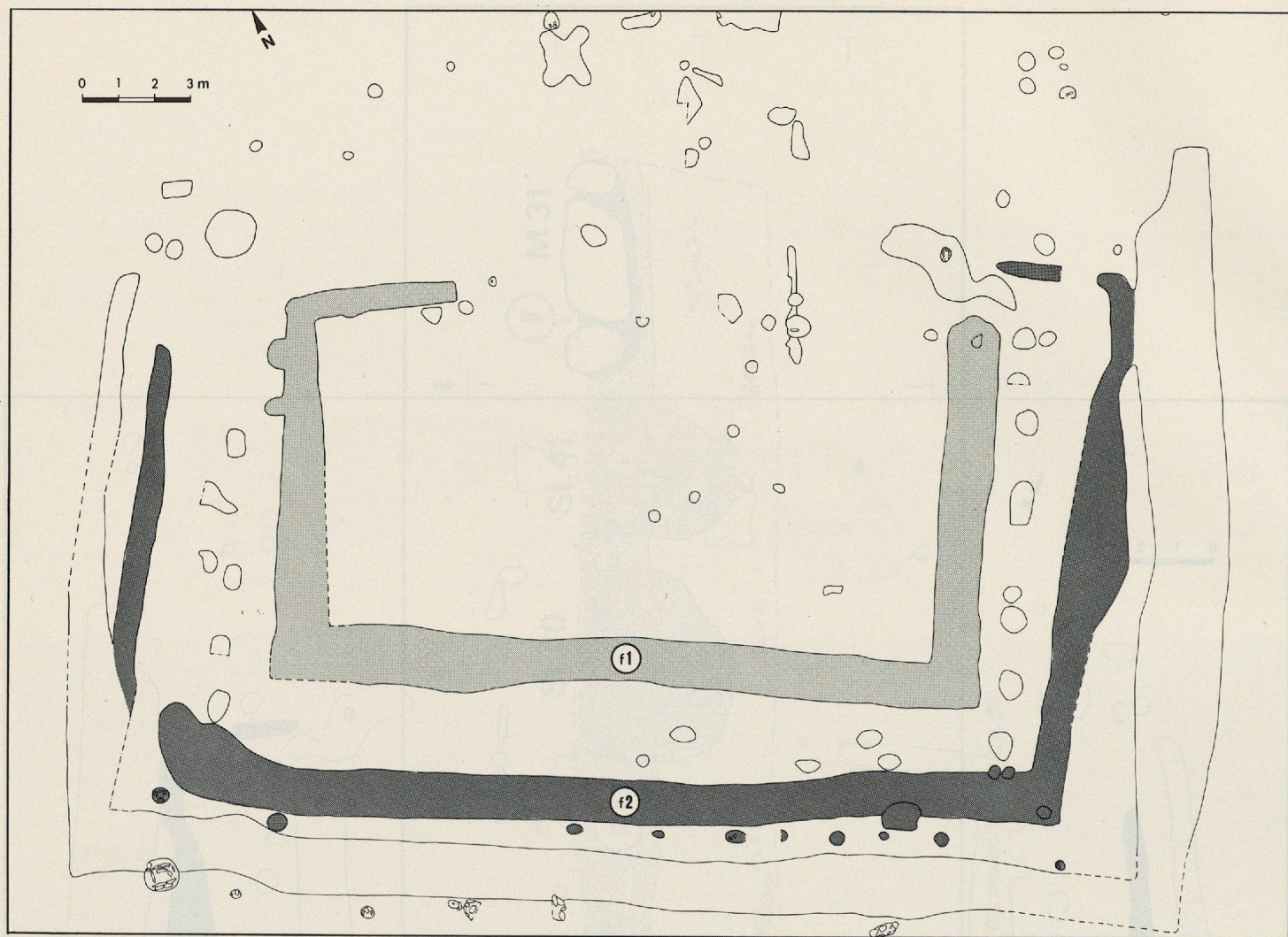


Fig. 81: L'enclos rituel: 2ème état, 2ème possibilité.

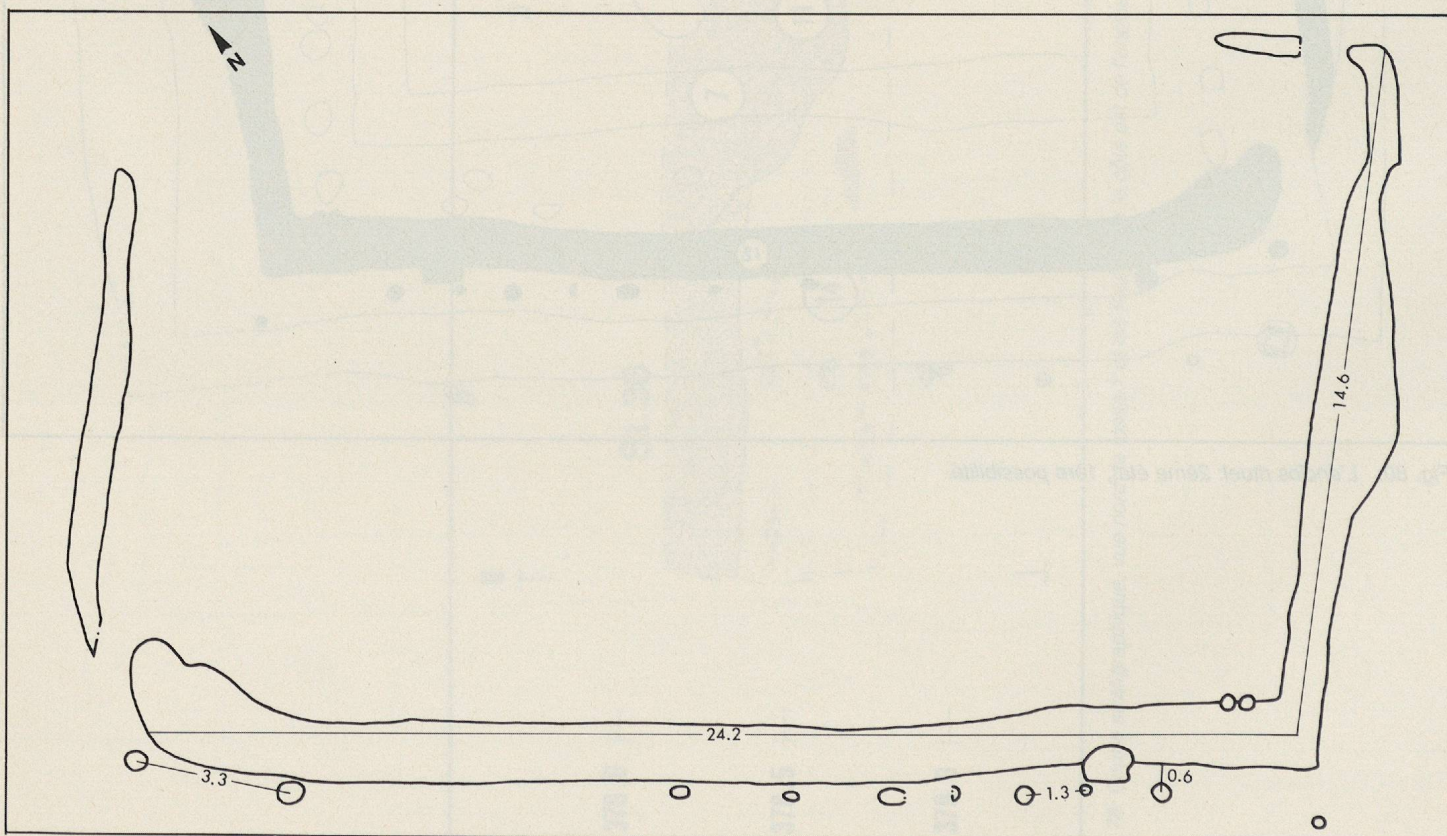


Fig. 82: Dimensions du deuxième enclos.

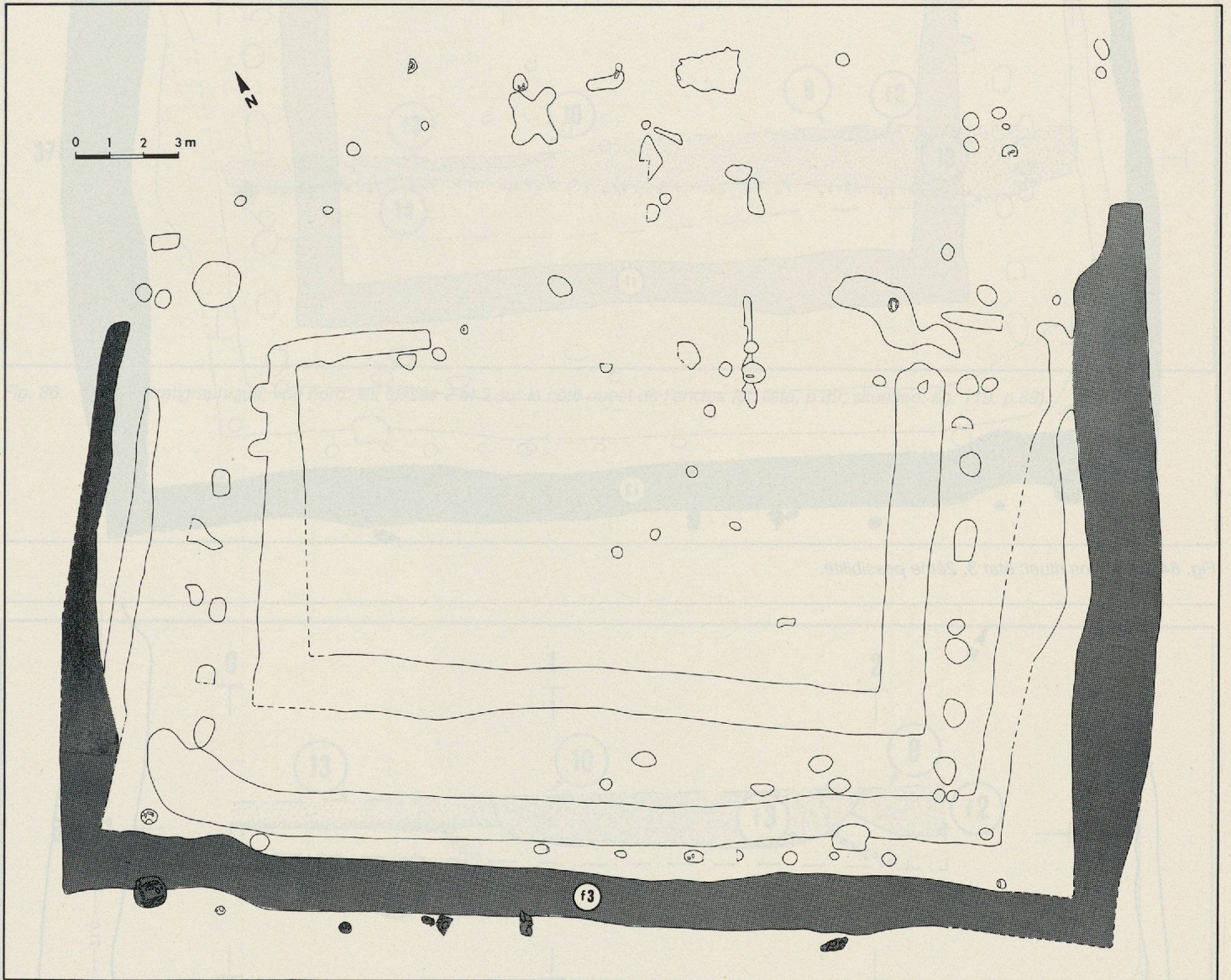


Fig. 83: L'enclos rituel: état 3, 1ère possibilité.



Fig. 84: L'enclos rituel: état 3, 2ème possibilité.

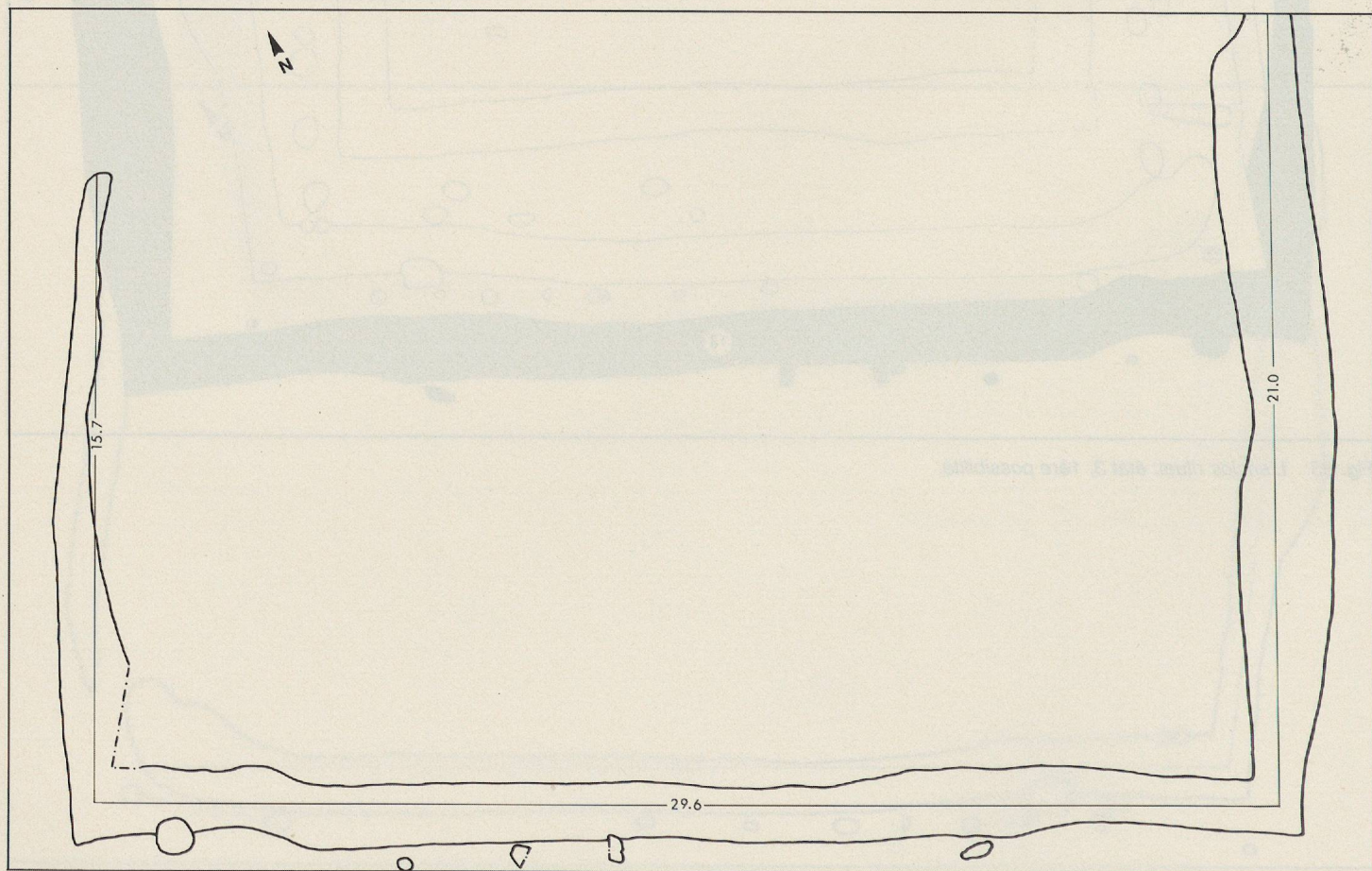


Fig. 85: Dimensions du troisième enclos.

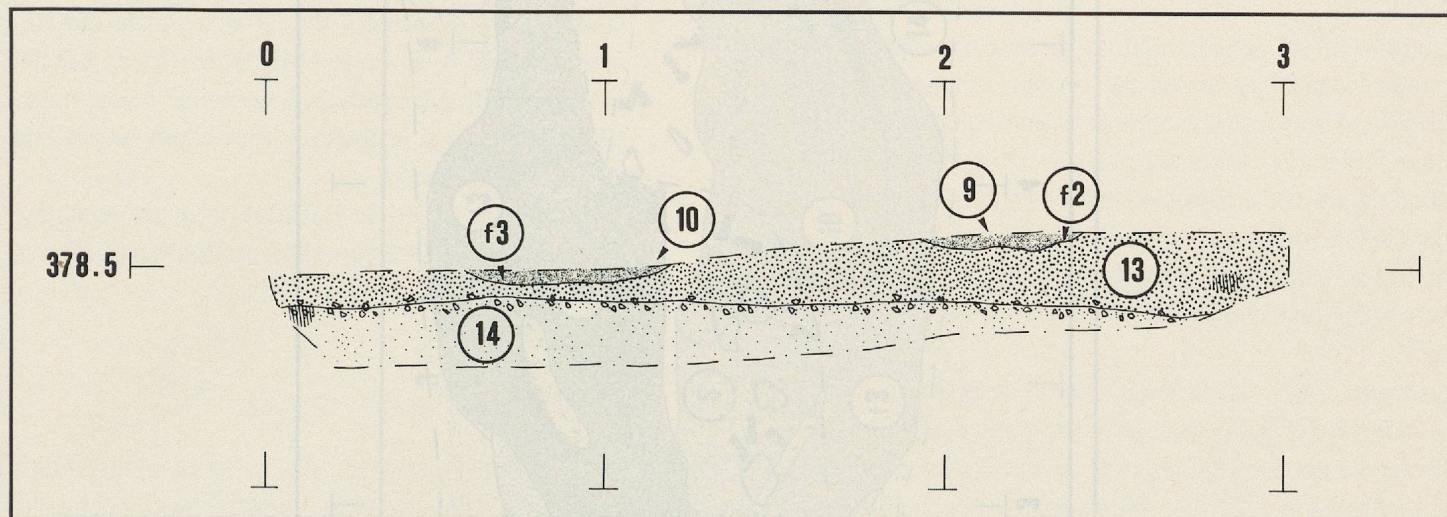


Fig. 86: Coupe stratigraphique, vue nord; les fossés 2 et 3 sur le côté ouest de l'enclos (cf. liste, p.89; situation: fig. 119, p.89).

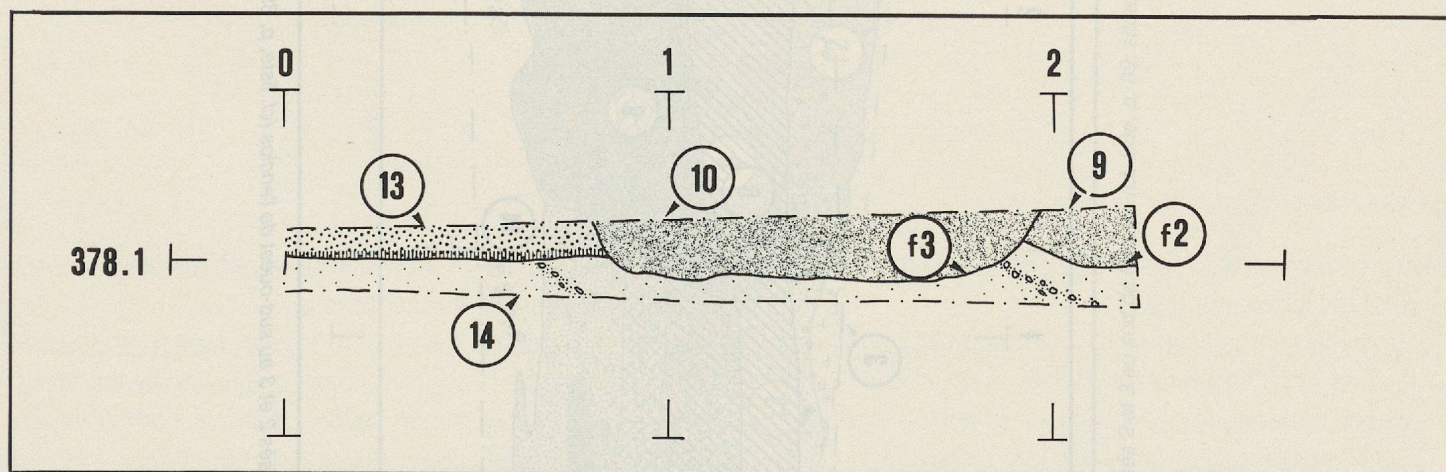


Fig. 87: Coupe stratigraphique, vue nord; les fossés 2 et 3 à l'ouest de l'enclos (cf. liste, p.89; situation: fig. 119, p.89).

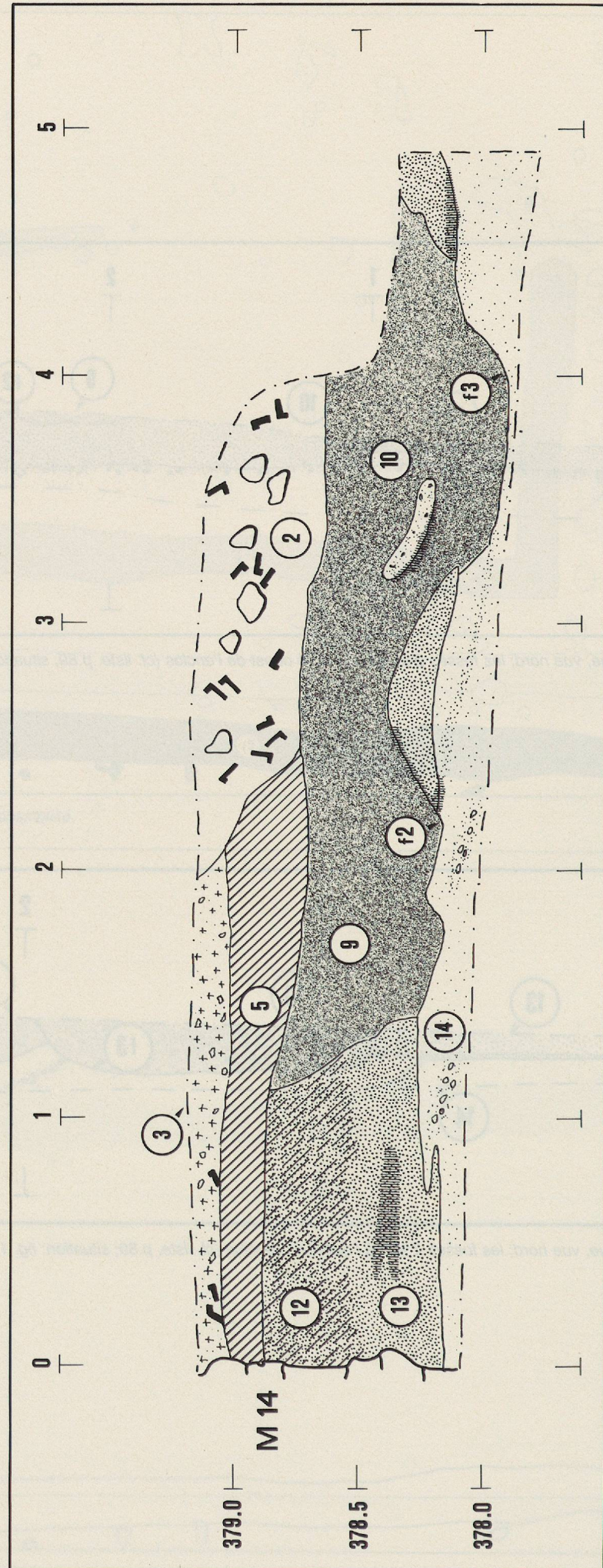


Fig. 88: Coupe stratigraphique, vue est; les fossés 2 et 3 au sud-ouest de l'enclos (cf. liste, p. 89; situation: fig. 119, p. 89).

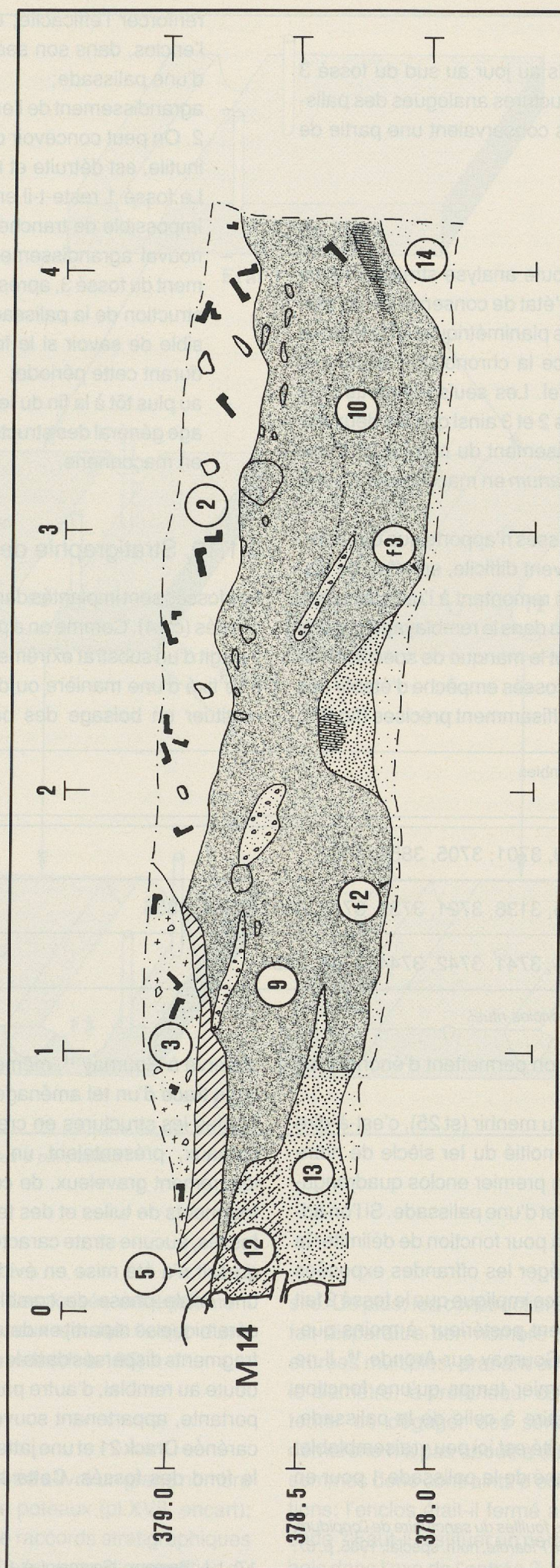


Fig. 89. Coupe stratigraphique, vue est; les fossés 2 et 3 au sud de l'enclos (cf. liste, p. 89; situation: fig. 119, p. 89).

3.1.8. La palissade 3.

7 trous de poteaux ont été mis au jour au sud du fossé 3 (fig.83). Contrairement aux structures analogues des palissades 1 et 2, plus arasées, ils conservaient une partie de leurs pierres de calage.

3.1.9. Chronologie.

Comme on l'a vu plus haut, toute analyse stratigraphique générale est compromise par l'état de conservation du site. Il ne reste donc que les critères planimétriques et la logique pour tenter de mettre en place la chronologie relative et absolue de cet ensemble rituel. Les seuls éléments sûrs sont la relation entre les fossés 2 et 3 ainsi que les deux *terminus* constitués par l'enfouissement du menhir 25 d'une part et par la construction du *fanum* en maçonnerie d'autre part.

Le matériel recueilli dans les fossés n'apporte que des informations indicatives; il est souvent difficile, en effet, de dissocier les dépôts intentionnels remontant à l'utilisation des structures et le matériel contenu dans le remblayage général des fossés. De plus, la rareté et le manque de spécificité de ces témoins dans chacun des fossés empêche d'établir des séquences chronologiques suffisamment précises (fig.90).

structure	ensembles	datation
Fossé 1	3149, 3701, 3705, 3855, 3862	0-60 AD
Fossé 2	3135, 3138, 3721, 3739, 3749, 3851, 3853, 3856	0-100 AD
Fossé 3	3174, 3741, 3742, 3744, 3748, 3854	40-100 AD

Fig. 90: Datation des 3 fossés de l'enclos rituel.

Les rares éléments à disposition permettent d'énoncer les possibilités suivantes (fig.91):

- après l'enfouissement du menhir (st 25), c'est-à-dire pas avant la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, aménagement d'un premier enclos quadrangulaire entouré d'un fossé et d'une palissade. Si l'on admet que cette dernière a pour fonction de délimiter la zone sacrée et de protéger les offrandes exposées dans le fossé, sa présence implique que le fossé 2 fait partie d'un aménagement postérieur; à moins que, comme c'est le cas à Gournay-sur-Aronde ¹⁶, il ne remplisse dans un premier temps qu'une fonction défensive complémentaire à celle de la palissade. Cette seconde éventualité est ici peu vraisemblable: le fossé 2 est trop éloigné de la palissade 1 pour en

renforcer l'efficacité; d'autre part, il est établi que l'enclos, dans son second état, n'était entouré que d'une palissade;

- agrandissement de l'enclos par l'adjonction du fossé 2. On peut concevoir que la palissade 1, désormais inutile, est détruite et remplacée par la palissade 2. Le fossé 1 reste-t-il en service ou est-il remblayé ? Impossible de trancher;
- nouvel agrandissement de l'enclos par le creusement du fossé 3, après comblement du fossé 2 et destruction de la palissade 2. A nouveau, il est impossible de savoir si le fossé 1 est encore en service durant cette période;
- au plus tôt à la fin du I^{er} siècle de notre ère, remblayage général des structures et construction du temple en maçonnerie.

3.1.10. Stratigraphie des fossés.

Les fossés sont implantés dans la couche de sables naturels oxydés (c. 14). Comme on a pu le constater lors de la fouille, il s'agit d'un substrat extrêmement instable, qui devait donc être fixé d'une manière ou d'une autre. Il est plausible de restituer un boisage des parois, à l'image du dispositif

observé à Gournay ¹⁷, même si notre site n'a conservé aucune trace d'un tel aménagement.

Toutes les structures en creux, fossés, fosses et trous de poteaux, présentaient un remplissage sablo-limoneux, légèrement graveleux, de couleur grisâtre, contenant des fragments de tuiles et des tessons de céramique. Pour les fossés, aucune strate caractéristique d'un remplissage progressif n'a été mise en évidence. On peut donc admettre une seule phase de comblement par fossé. Le matériel céramique se répartit en deux groupes: d'une part, de petits fragments dispersés dans le remplissage, appartenant sans doute au remblai, d'autre part des tessons de taille plus importante, appartenant souvent à des cruches, une coupe carénée Drack 21 et une jatte à bord rentrant, qui tapissaient le fond des fossés. Cette seconde catégorie correspond

16) J.-L. Brunaux et alii, *Gournay I, les fouilles du sanctuaire de l'oppidum*, (1975-1984), *Revue archéologique de Picardie*, num. spécial, 1985, p. 67, fig. 41.

17) J.-L. Brunaux, *Gournay I*, p. 67, fig. 41.

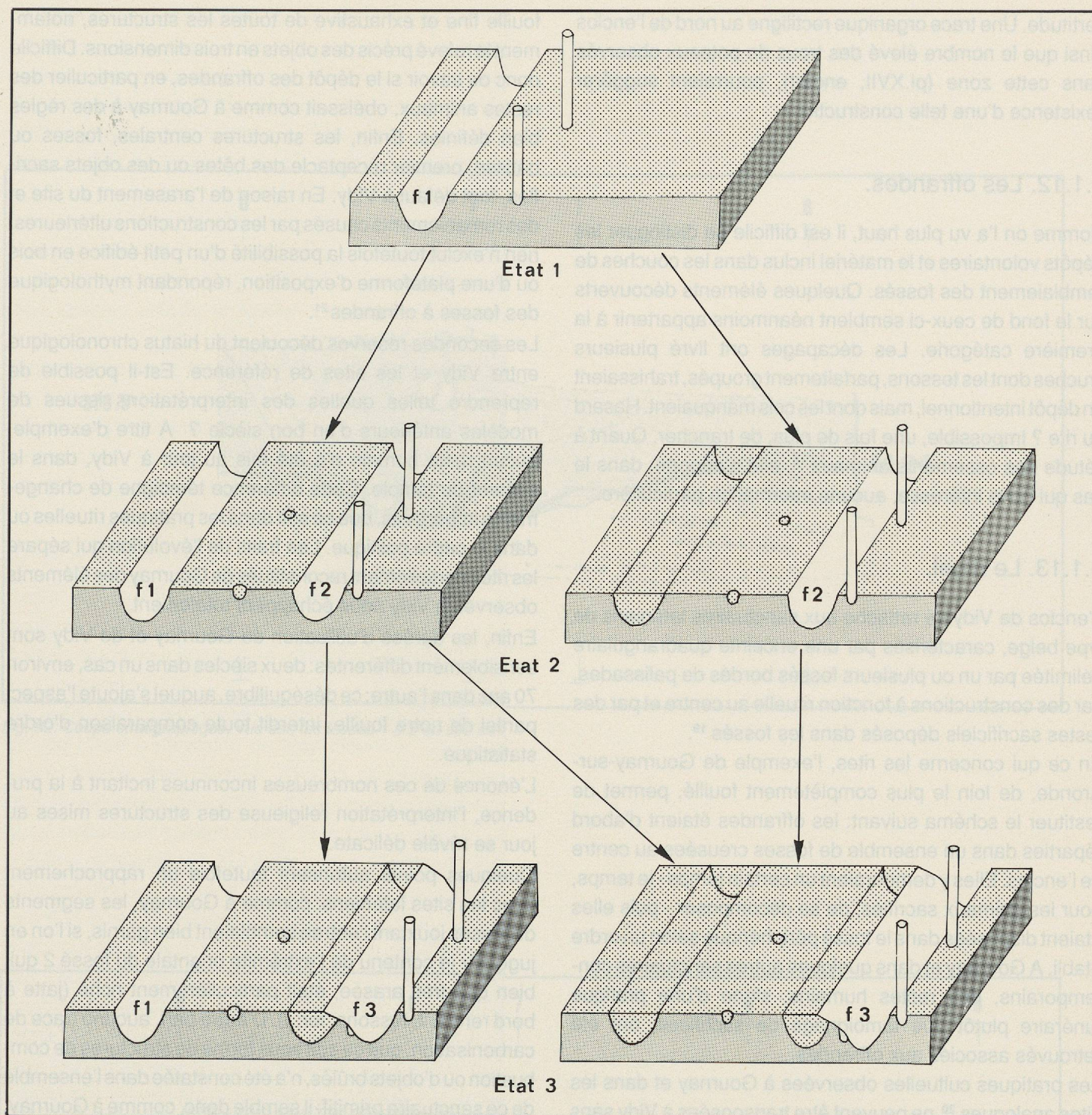


Fig. 91: Evolution de l'enclos rituel: les 3 possibilités.

peut-être à des dépôts rituels. Les fossés ont également livré un abondant matériel osseux qui fait l'objet d'une analyse présentée dans l'Annexe II (cf. p.165).

3.1.11. L'entrée.

La zone située au nord du périmètre a livré un grand nombre de petites fosses et de trous de poteaux (pl.XVII, encart); malheureusement, l'absence de raccords stratigraphiques interdit de les attribuer à telle ou telle phase d'occupation du

site. De plus, les constructions postérieures ont sans doute fait disparaître bon nombre de ces vestiges. Un fichier à entrées multiples, prenant en compte des critères tels que le diamètre, la profondeur ou le contenu, a été établi pour tenter de dégager des séries; malheureusement, cette démarche n'a pas abouti à des résultats significatifs. Nous sommes donc contraints d'en rester au stade des suppositions: l'enclos était-il fermé au nord par une simple palissade? Faut-il restituer un portail, un porche, une bâtisse en bois dans l'axe de l'entrée? Impossible de le préciser avec

certitude. Une trace organique rectiligne au nord de l'enclos ainsi que le nombre élevé des trous de poteaux observés dans cette zone (pl.XVII, encart), pourraient suggérer l'existence d'une telle construction.

3.1.12. Les offrandes.

Comme on l'a vu plus haut, il est difficile de distinguer les dépôts volontaires et le matériel inclus dans les couches de remblaiement des fossés. Quelques éléments découverts sur le fond de ceux-ci semblent néanmoins appartenir à la première catégorie. Les décapages ont livré plusieurs cruches dont les tessons, parfaitement groupés, trahissaient un dépôt intentionnel, mais dont les cols manquaient. Hasard ou rite ? Impossible, une fois de plus, de trancher. Quant à l'étude des ossements animaux¹⁸, elle n'apporte, dans le cas qui nous intéresse, aucune information particulière.

3.1.13. Le rituel.

L'enclos de Vidy se rattache aux sanctuaires laténiens de type belge, caractérisés par une enceinte quadrangulaire délimitée par un ou plusieurs fossés bordés de palissades, par des constructions à fonction rituelle au centre et par des restes sacrificiels déposés dans les fossés¹⁹.

En ce qui concerne les rites, l'exemple de Gournay-sur-Aronde, de loin le plus complètement fouillé, permet de restituer le schéma suivant: les offrandes étaient d'abord réparties dans un ensemble de fosses creusées au centre de l'enclos. Elles y demeuraient un certain temps - le temps, pour les animaux sacrifiés, de se décomposer - puis elles étaient disposées dans le fossé périphérique selon un ordre établi. A Gournay et dans quelques autres sanctuaires contemporains, des restes humains, signe d'une pratique funéraire plutôt que témoignage de sacrifices, ont été retrouvés associés aux offrandes.

Les pratiques culturelles observées à Gournay et dans les sites analogues²⁰ ne peuvent être transposées à Vidy sans quelques réserves.

Les premières tiennent à notre connaissance incomplète du site: les fossés, répétons-le, n'ont pu être fouillés exhaustivement, tant s'en faut; or la majeure partie du matériel sacrificiel mis au jour dans le fossé de Gournay gisait sous forme d'amas bien localisés, plusieurs segments étant en revanche quasi vierges. Comment être sûrs, dès lors, que de tels dépôts ne nous ont pas échappé ? Les extrémités des fossés de part et d'autre de l'entrée, qui à Gournay se sont révélées des plus riches, sont à Vidy presque totalement arasées. De plus, le manque de temps a interdit la

fouille fine et exhaustive de toutes les structures, notamment le relevé précis des objets en trois dimensions. Difficile donc de savoir si le dépôt des offrandes, en particulier des restes animaux, obéissait comme à Gournay à des règles bien définies. Enfin, les structures centrales, fosses ou bâtisses, premier réceptacle des bêtes ou des objets sacrifiés, font défaut à Vidy. En raison de l'arasement du site et des remaniements causés par les constructions ultérieures, rien n'exclut toutefois la possibilité d'un petit édifice en bois ou d'une plateforme d'exposition, répondant mythologique des fosses à offrandes²¹.

Les secondes réserves découlent du hiatus chronologique entre Vidy et les sites de référence. Est-il possible de reprendre telles quelles des interprétations issues de modèles antérieurs d'un bon siècle ? A titre d'exemple, aucun reste humain n'a été mis au jour à Vidy, dans le secteur du temple. Cette différence témoigne de changements importants, que ce soit dans les pratiques rituelles ou dans le cadre politique. Les traits de l'évolution qui sépare les rites partiellement reconstitués de Gournay des éléments observés à Vidy nous échappent totalement.

Enfin, les durées d'utilisation de Gournay et de Vidy sont sensiblement différentes: deux siècles dans un cas, environ 70 ans dans l'autre; ce déséquilibre, auquel s'ajoute l'aspect partiel de notre fouille, interdit toute comparaison d'ordre statistique.

L'énoncé de ces nombreuses inconnues incitant à la prudence, l'interprétation religieuse des structures mises au jour se révèle délicate.

Quelques points autorisent toutefois un rapprochement avec les sites laténiens: comme à Gournay, les segments de fossés jouxtant l'entrée semblaient bien garnis, si l'on en juge par le contenu de l'extrémité orientale du fossé 2 qui, bien que très arasée, était particulièrement riche (jatte à bord rentrant, tessons, fer...). D'autre part, aucune trace de carbonisation, que ce soit sous forme de structures de combustion ou d'objets brûlés, n'a été constatée dans l'ensemble de ce sanctuaire primitif: il semble donc, comme à Gournay, que le sacrifice à la divinité se traduisait par l'exposition de l'offrande, accompagnée de décomposition s'il s'agissait d'une victime immolée.

Le fait qu'aucun des nombreux ossements découverts dans les fossés n'était en connexion anatomique parle en faveur d'un dépôt secondaire, conformément aux rites restitués à Gournay ou dans des sites similaires.

Il semble donc que l'on puisse, dans les grandes lignes, rapprocher les pratiques sacrificielles de Vidy de celles des sanctuaires laténiens les mieux connus. Les différences - absence de restes humains, absence de dépôts d'armes -

18) Voir l'annexe II, p.165.

19) J.-L. Brunaux, *Les Gaulois, sanctuaires et rites*, Paris, 1986, p. 17.

20) Mis à part l'exemple de Gournay, on peut citer Estrées-St-Denis, Ribemont-sur-Ancre, St-Maur ou Mirebeau; cf. Brunaux, *op. cit.*, p. 21 - 28.

21) Les fosses à offrandes, ouvertes sur les entrailles de la terre, témoigneraient d'un culte chtonien, alors que les divinités ouraniennes exigeraient une aire de sacrifice et d'exposition surélevée; cf. Brunaux, *op. cit.*, p. 38.

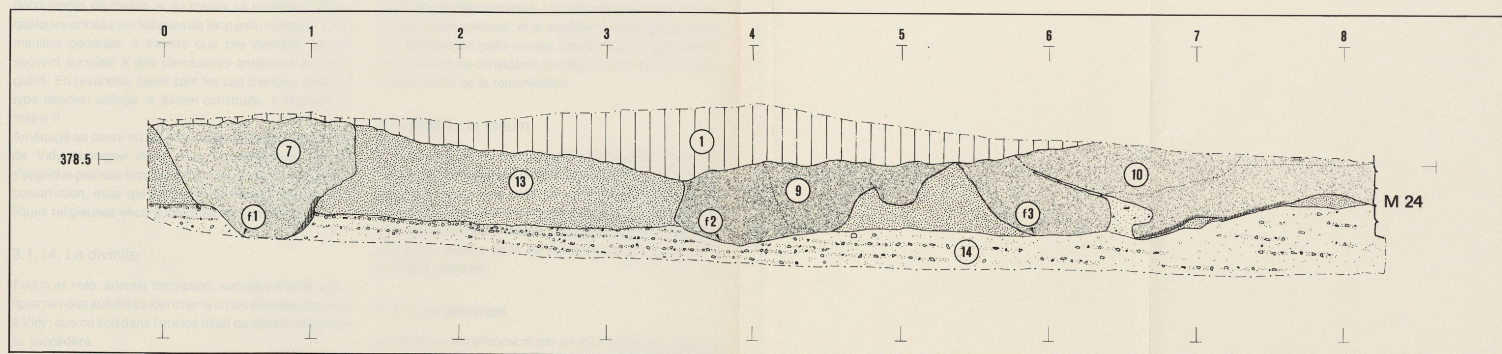


Fig. 92: Coupe stratigraphique, vue est; les fossés 1 à 3 au sud de l'enclos (cf. liste, p. 89; situation: fig. 119, p. 89).

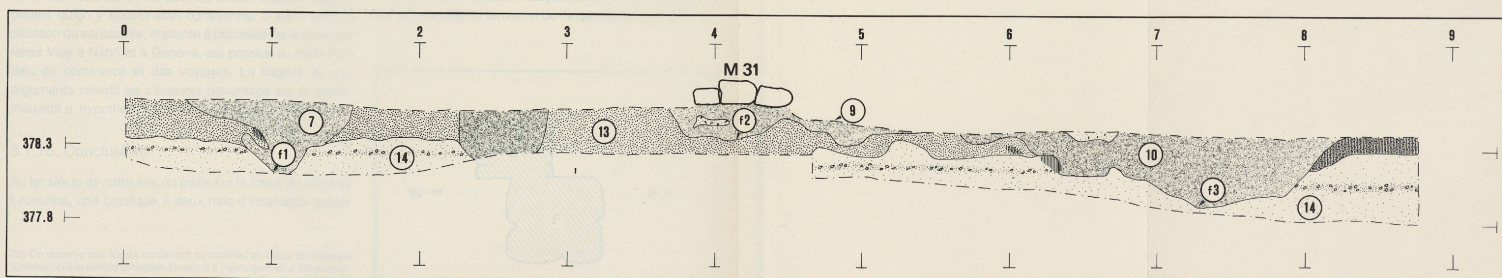


Fig. 93: Coupe stratigraphique, vue nord; les fossés 1 à 3 à l'est de l'enclos (cf. liste, p. 89; situation: fig. 119, p. 89).

peuvent s'expliquer par le décalage chronologique, par les lacunes dues à la fouille ou par le fait que, le fanum gallo-romain ayant succédé directement à l'enclos rituel, on a peut-être vidé les fossés de leur contenu avant de les remblayer. Grâce en partie à la fouille spectaculaire de Gournay, les découvertes de fossés et de fossés se multiplient depuis quelques années sur les sites de *fana* gallo-romains. D'une manière générale, il s'avère que ces derniers ont très souvent succédé à des sanctuaires antérieurs à la conquête. En revanche, rares sont les cas d'enclos rituels de type laténien utilisés -a fortiori construits- à l'époque romaine²².

Aménagé au cours du premier siècle de notre ère, l'enclos de Vidy témoigne donc d'un "conservatisme" qui ne s'applique pas aux simples structures et aux techniques de construction, mais qui se traduit également par des pratiques religieuses encore intégralement gauloises.

3.1.14. La divinité.

Aucun ex voto, aucune inscription, aucune offrande spécifique ne nous autorise à identifier la ou les divinités vénérées à Vidy, que ce soit dans l'enclos rituel ou dans le *fanum* qui lui succèdera.

Deux éléments sont néanmoins à considérer. Il est certain qu'une fosse à offrandes de type Gournay, où un boeuf entier pouvait être déposé, n'aurait pas été totalement détruite par les constructions ultérieures et qu'elle aurait été aussi nettement marquée dans le terrain que les trous de poteaux ou les fossés. S'il est vrai que ces fossés avaient pour fonction symbolique de s'ouvrir sur le monde souterrain²³ et qu'elles relèvent par conséquent d'un culte chtonien, leur absence à Vidy pourrait laisser supposer que la divinité qu'on y adorait était ouranienne. D'autre part, la situation du sanctuaire, implanté à proximité de la route qui reliait Vidy à Nyon et à Genève, est propice au culte d'un dieu du commerce et des voyages. La fragilité de ces arguments interdit de s'avancer davantage sur le terrain mouvant d'hypothèses que rien ne permet de valider...

3.1.15. Conclusion.

Au I^{er} siècle de notre ère, on édifie sur le *forum* du *vicus* de Lousonna, une basilique à deux nefs d'inspiration gréco-

romaine²⁴. A la même époque, on établit sur un site périphérique, qui ne livre aucune trace d'occupation de la Tène finale, un sanctuaire de pure conception gauloise. Cet enclos illustre de manière évocatrice la vivacité des traditions indigènes malgré un environnement architectural et urbanistique déjà romanisé. Le contraste entre le *temenos*, intégralement celtique, et le matériel archéologique associé, entièrement gallo-romain, montre bien à quel point il serait erroné de considérer la culture matérielle comme le reflet exclusif de la romanisation.

3.2. Etat II: le *fanum*.

A partir de la fin du premier siècle de notre ère se développe, sur l'enclos rituel préalablement remblayé, un complexe cultuel de type gallo-romain. Entouré d'un mur de clôture, le *temenos* comprend un petit *fanum* auquel on adjoint, dans un second temps, trois bâtiments annexes dont la fonction exacte, faute de données archéologiques, ne peut être précisée.

3.2.1. Le *temenos*.

Le *temenos* est circonscrit par un mur maçonné, observé sur les côtés ouest, sud et est, qui reprend l'orientation des fossés de l'enclos rituel précédent et délimite une aire de forme similaire (fig.95). Le tracé irrégulier du péribole semble, à l'ouest tout au moins, parfaitement adapté au plan du *fanum*. A la hauteur de l'angle nord-ouest de la galerie périphérique du temple, le mur de l'enclos oblique légèrement vers l'est et passe au-dessus du menhir couché (st.25).

Le côté nord de l'enclos n'est pas conservé, en raison de la pente naturelle du terrain et de l'exploitation horticole mo-

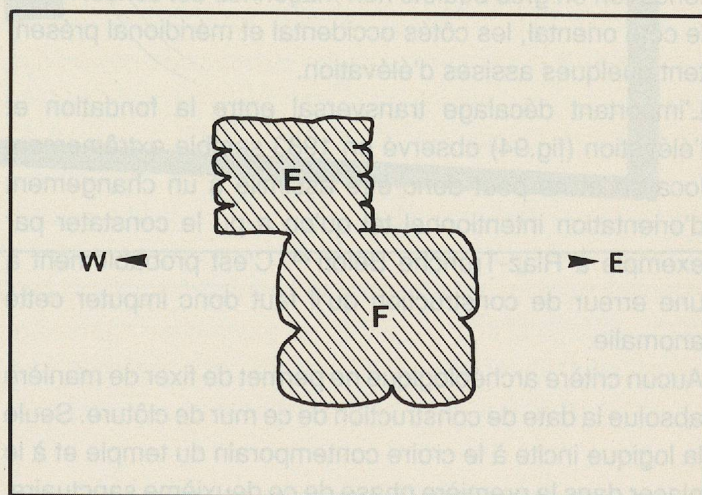


Fig. 94: Le décalage observé en 1983 entre la fondation et l'élévation du mur de clôture ouest.

22) On observe des fossés contenant du matériel du début de l'époque romaine sous le temple d'Apollon-Grannus à Faimingen; cf. J. Eingartner, *Das Heiligtum des Apollo Grannus und der Vicus von Faimingen im Lichte der neueren Ausgrabungen*, in J. Bellot et alii, *Forschungen zur provinzialrömischen Archäologie in Bayerische Schwaben*, 1985, p. 257 - 268. A Estrées-Saint-Denis, deux fossés en V découverts sous les *fana* en maçonnerie remontaient à la fin du I^{er} siècle avant notre ère et à la première moitié du I^{er} siècle après : cf. G.-P. Woimant, *Le sanctuaire antique d'Estrées-Saint-Denis (Oise), campagnes de fouilles 1984 et 1985*, in *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, 1985, p. 139 - 142.

23) J.-L. Brunaux, *Les Gaulois, sanctuaires et rites* (p. 3, n°17), p. 33.

24) D. Paunier, dans *Histoire de Lausanne*, p. 55 sq., et dans *Etudes de Lettres*, 1982, p. 18-19.

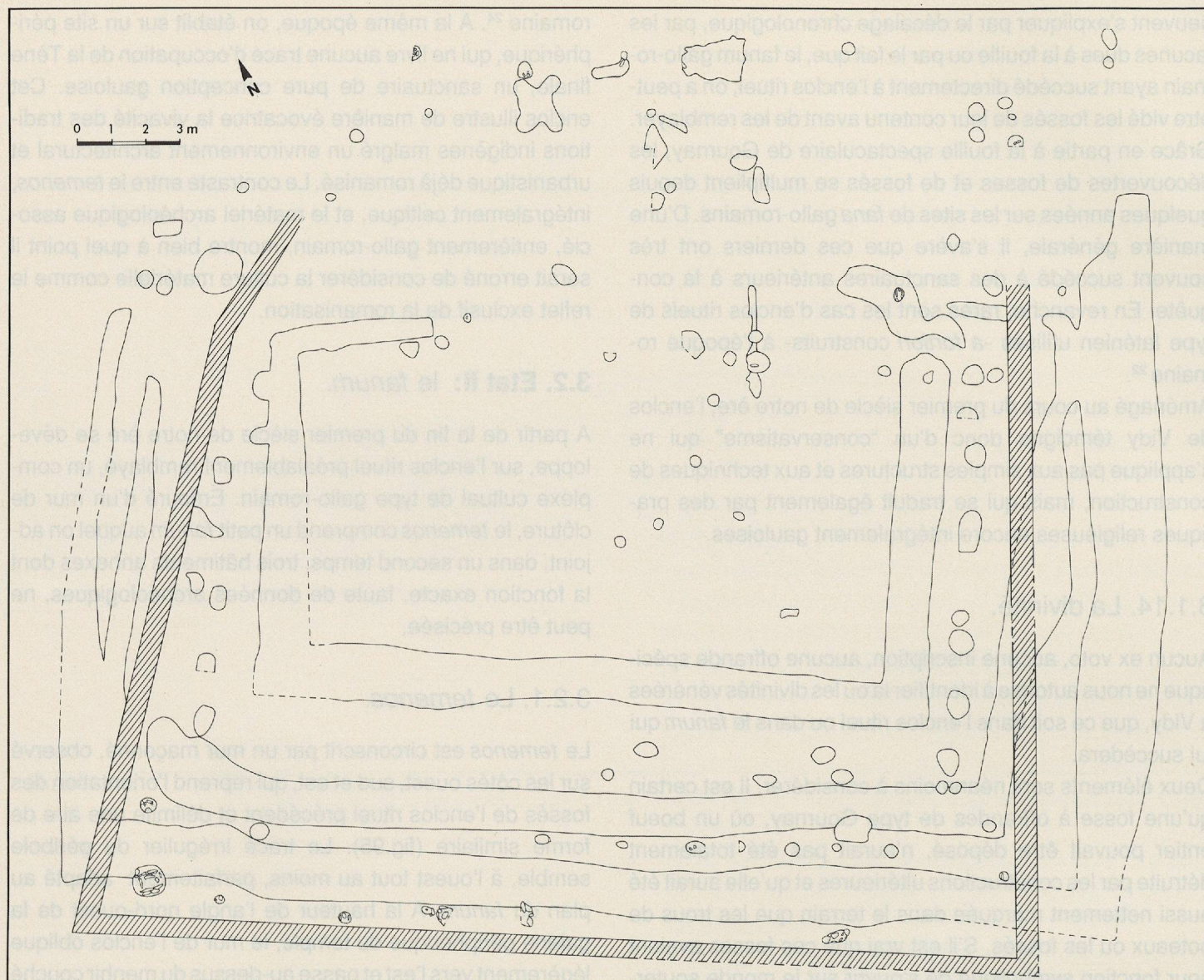


Fig. 95: Le temenos de l'état II en regard de l'enclos rituel de l'état I.

derne qui a arasé les structures antiques. Si un seul lit de fondation en gros boulets non maçonnés est conservé sur le côté oriental, les côtés occidental et méridional présentent quelques assises d'élévation.

L'important décalage transversal entre la fondation et l'élévation (fig.94) observé en 1983 semble extrêmement localisé et ne peut donc être assimilé à un changement d'orientation intentionnel tel qu'on a pu le constater par exemple à Riaz-Tronche Bélon²⁵. C'est probablement à une erreur de construction qu'il faut donc imputer cette anomalie.

Aucun critère archéologique ne permet de fixer de manière absolue la date de construction de ce mur de clôture. Seule la logique incite à le croire contemporain du temple et à le placer dans la première phase de ce deuxième sanctuaire.

3.2.2. Le fanum (fig.96 à 104)

De plan carré, la *cella* est constituée d'un mur imposant de 1 m. de largeur, profondément fondé dans les couches de sables et de graviers naturels. La serre moderne repose sur son côté ouest, tandis que le mur nord a été partiellement récupéré.

Deux minuscules lambeaux d'un sol de mortier blanc sur hérisson, situés par bonheur à l'extérieur de la serre, étaient conservés dans l'angle sud-ouest de la *cella*; ils permettent de situer à une altitude approximative de 379,30 m. le niveau de marche à l'intérieur du temple.

L'orientation de la *cella* n'est pas exactement conforme à celle des fossés. Est-elle due au hasard ou obéit-elle à des impératifs rituels bien précis ? Impossible de l'établir avec certitude. Notons tout de même, à titre indicatif, que l'orientation du temple du *forum* de Lousonna, qui est postérieur, correspond au degré près à celle de notre *cella*. Par ailleurs, remarquons que le *fanum* ne se superpose pas

25) P.-A. Vauthey, *Riaz-Tronche Bélon, le sanctuaire gallo-romain*, *Archéologie fribourgeoise* 2, Fribourg, 1985, p. 19-20.

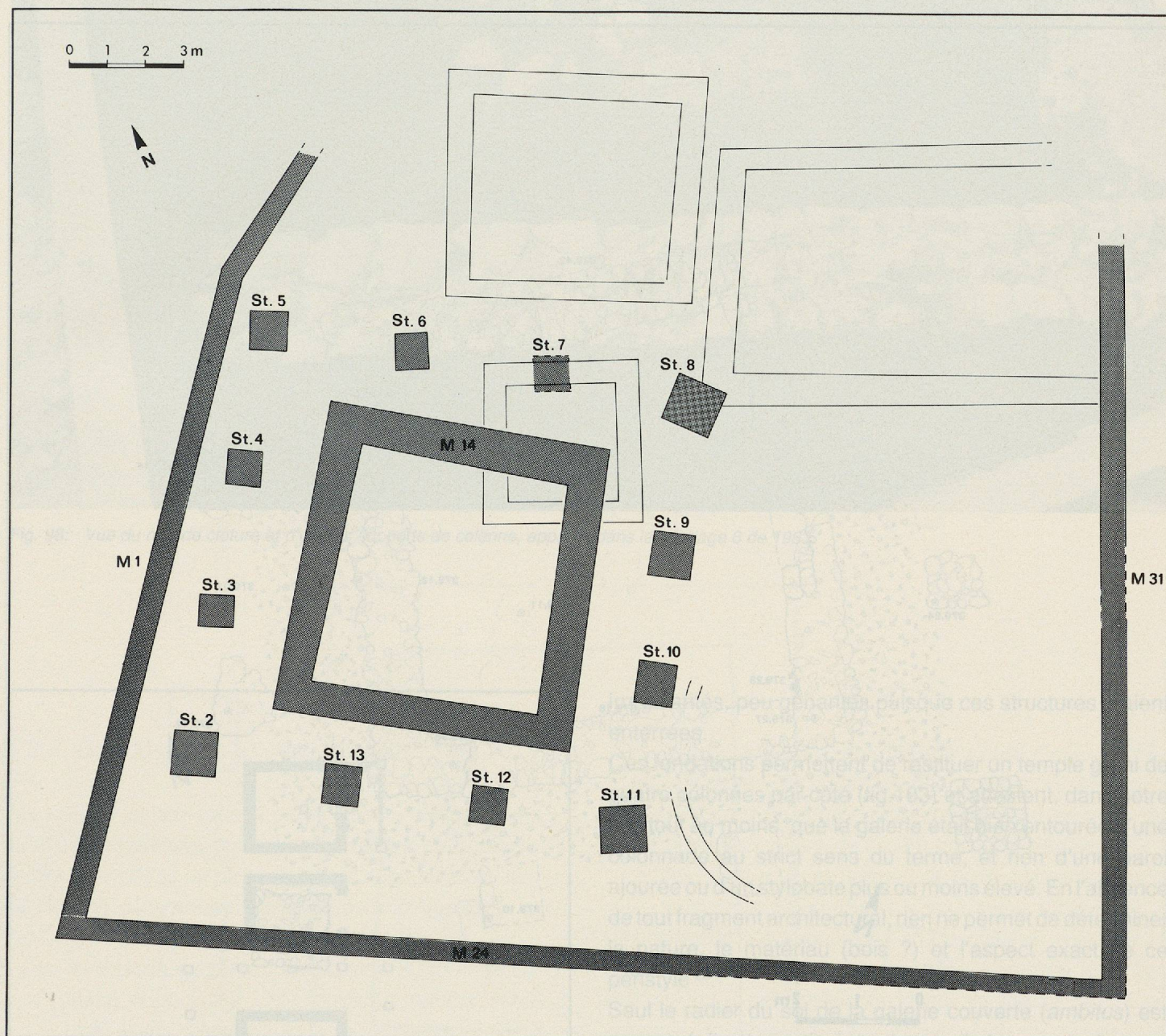


Fig. 96: Le fanum gallo-romain: 1er état.

à une éventuelle bâtisse de bois du sanctuaire primitif, qui se serait située plus à l'est.

La colonnade qui limitait la galerie périphérique du temple reposait sur 12 bases de forme carrée, dont la fondation

était composée de gros boulets non maçonnés. L'une d'elles, située à l'angle sud-est du temple, présentait encore une assise d'élévation en maçonnerie.

La forme et l'orientation de ces bases présentent quelques

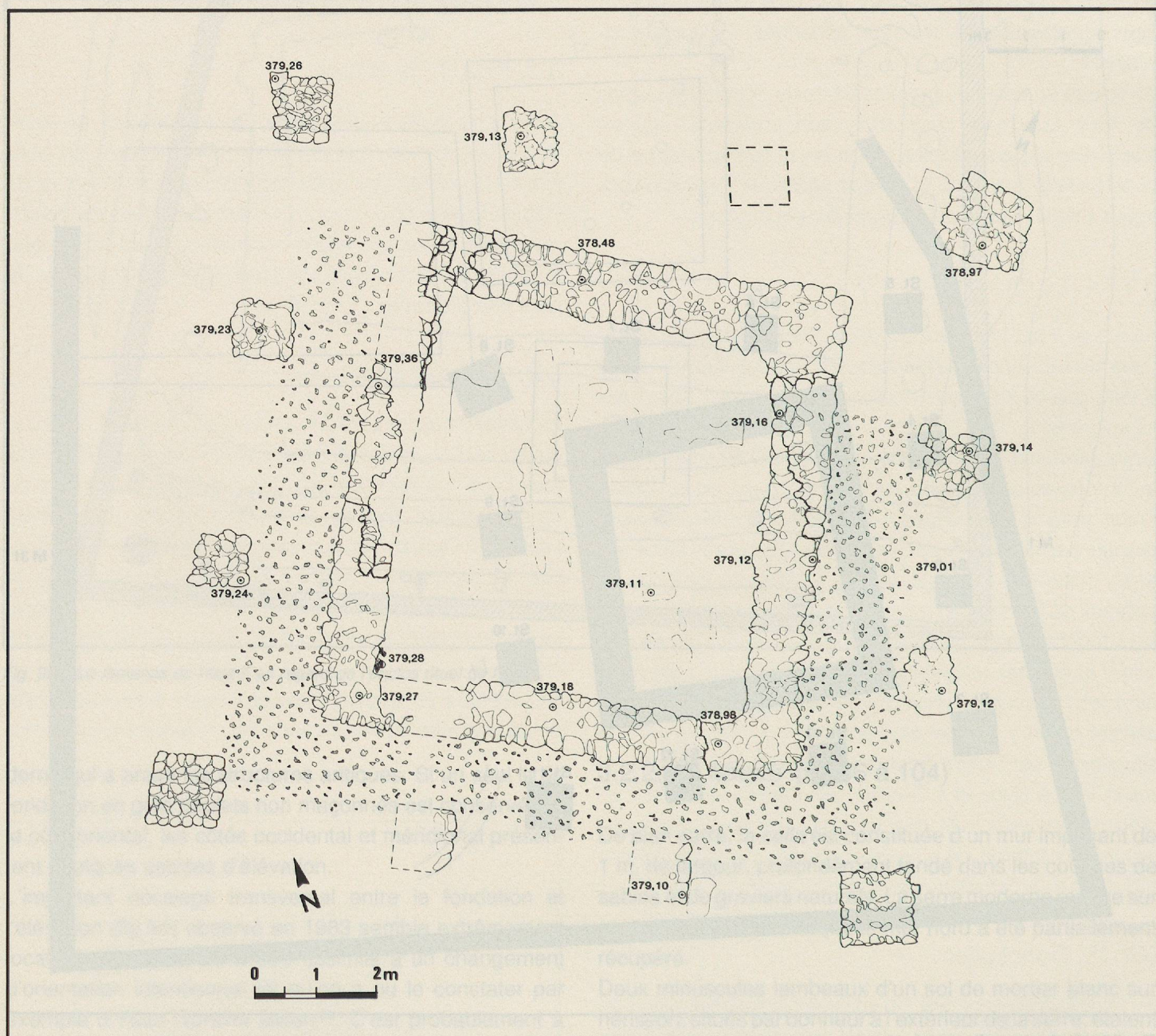


Fig. 97: Plan du fanum.



Fig. 98: Vue du mur de clôture et d'un des supports de colonne, apparus dans le sondage 8 de 1983.

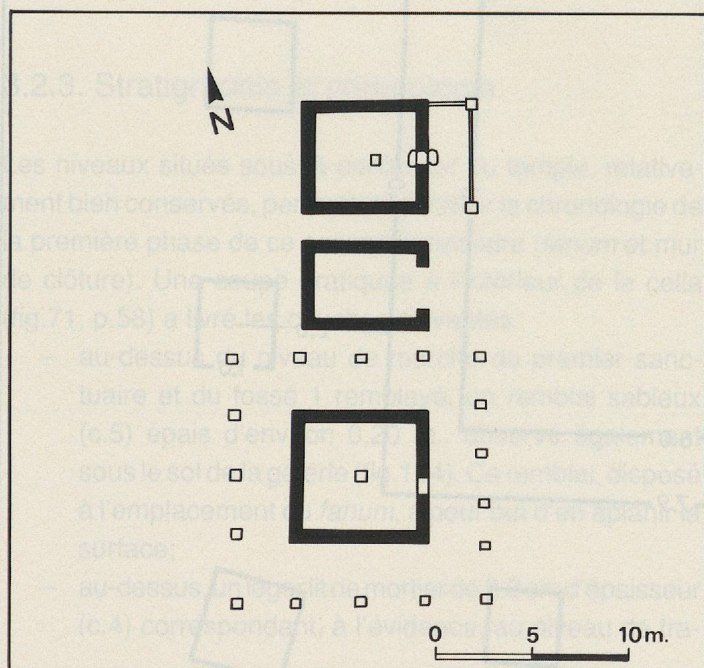


Fig. 99: Plan du fanum de Versigny, autre cas où la galerie se marque par un alignement de bases de colonne et non par un mur continu; tiré de: W. RODWELL (ed.) *Temples, Churches and Religion in Roman Britain*, BAR, Brit. ser. 77, 1980, T II, p. 522, fig. 17. 24; P. FOULON, *Contribution à l'étude de Versiniacum*, *Cahiers d'archéologie du Nord-Est*, 16, 1971, p. 5-10.

irrégularités, peu gênantes puisque ces structures étaient enterrées.

Ces fondations permettent de restituer un temple garni de quatre colonnes par côté (fig.103) et attestent, dans notre cas tout au moins, que la galerie était bien entourée d'une colonnade au strict sens du terme, et non d'une paroi ajourée ou d'un stylobate plus ou moins élevé. En l'absence de tout fragment architectural, rien ne permet de déterminer la nature, le matériau (bois ?) et l'aspect exact de ce péristyle ²⁶.

Seul le radier du sol de la galerie couverte (*ambitus*) est conservé; il est constitué de pierres, de fragments de *tegulae* et de très nombreux morceaux de mortier, déchets provenant sans doute de l'édification de la *cella* (fig.100). L'altitude du niveau de marche dans le déambulatoire peut être estimée, comme celle de la *cella*, à 379,30 m.

26) En 1987, plusieurs fragments de tambours de colonnes en molasse ont été découverts non loin du secteur IV, à l'occasion de travaux de génie civil. Ils se situaient en limite sud de la parcelle, à une cinquantaine de mètres du fanum, à mi-distance entre les secteurs IV et I. De ce fait, il est impossible de rattacher avec certitude ces fragments à l'une ou l'autre des zones construites à l'époque romaine.



Fig. 100: Vue du radier de sol de la galerie couverte.

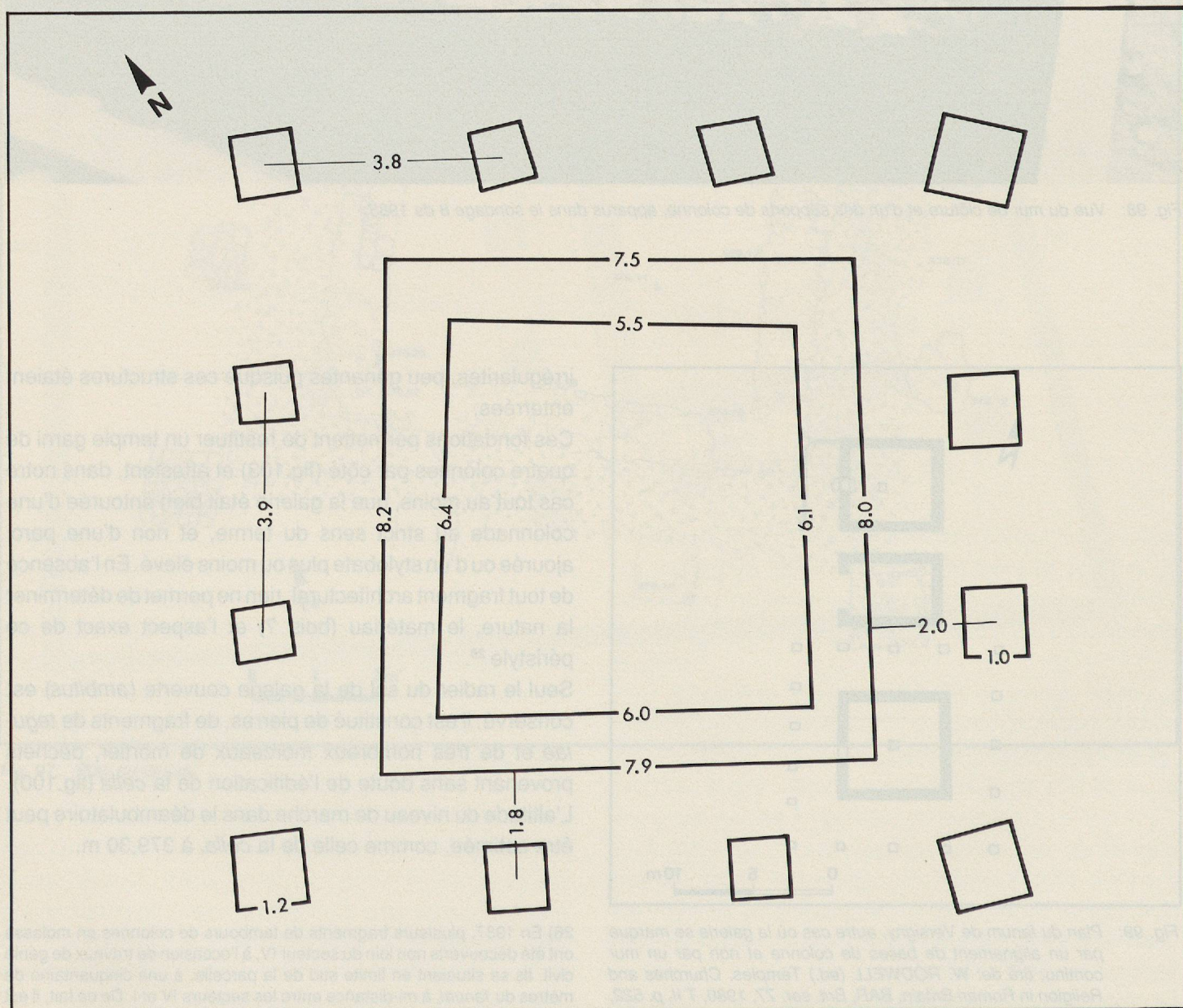


Fig. 101: Dimensions du fanum.

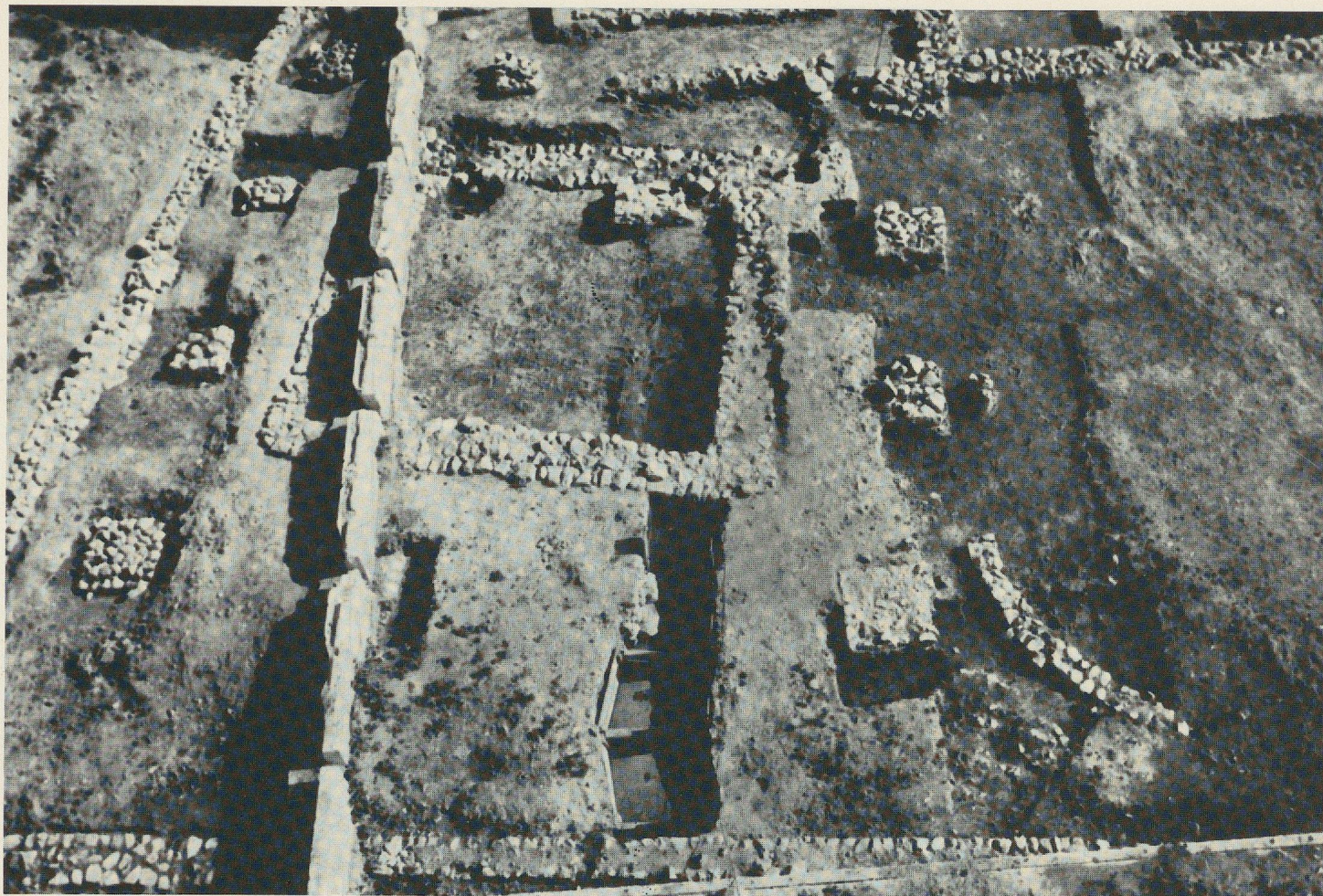


Fig. 102: Vue générale du fanum et de l'angle sud-ouest du temenos.

3.2.3. Stratigraphie et chronologie.

Les niveaux situés sous la partie sud du temple, relativement bien conservés, permettent d'établir la chronologie de la première phase de ce second sanctuaire (*fanum* et mur de clôture). Une coupe pratiquée à l'intérieur de la cella (fig. 71, p. 58) a livré les couches suivantes:

- au-dessus du niveau de marche du premier sanctuaire et du fossé 1 remblayé, un remblai sableux (c.5) épais d'environ 0,20 m., observé également sous le sol de la galerie (fig. 104). Ce remblai, disposé à l'emplacement du *fanum*, a pour but d'en aplanir la surface;
- au-dessus, un léger lit de mortier de 2-3 cm d'épaisseur (c.4) correspondant, à l'évidence, au niveau de tra-

vail de l'édification des murs de la *cella*. Cette couche, conservée par larges lambeaux, n'est présente qu'à l'intérieur de cette dernière et contient en outre de nombreux éclats de taille à proximité des murs;

- les niveaux situés au-dessus de ce sol de travail sont entièrement perturbés par les travaux modernes;

Ces observations aboutissent à la conclusion suivante: le matériel archéologique contenu dans le remblai (c.5) aux endroits où il est scellé par le sol de travail fournit un *terminus post quem* pour la construction du temple. Ce matériel, rare il est vrai, est daté approximativement des années 20 à 80 de notre ère; le *fanum* et le mur du *temenos* remonteraient donc au plus tôt à la fin du I^{er} siècle de notre ère et succéderait directement aux fossés de l'enclos primitif, continuité que confirment la stratigraphie et le plan.

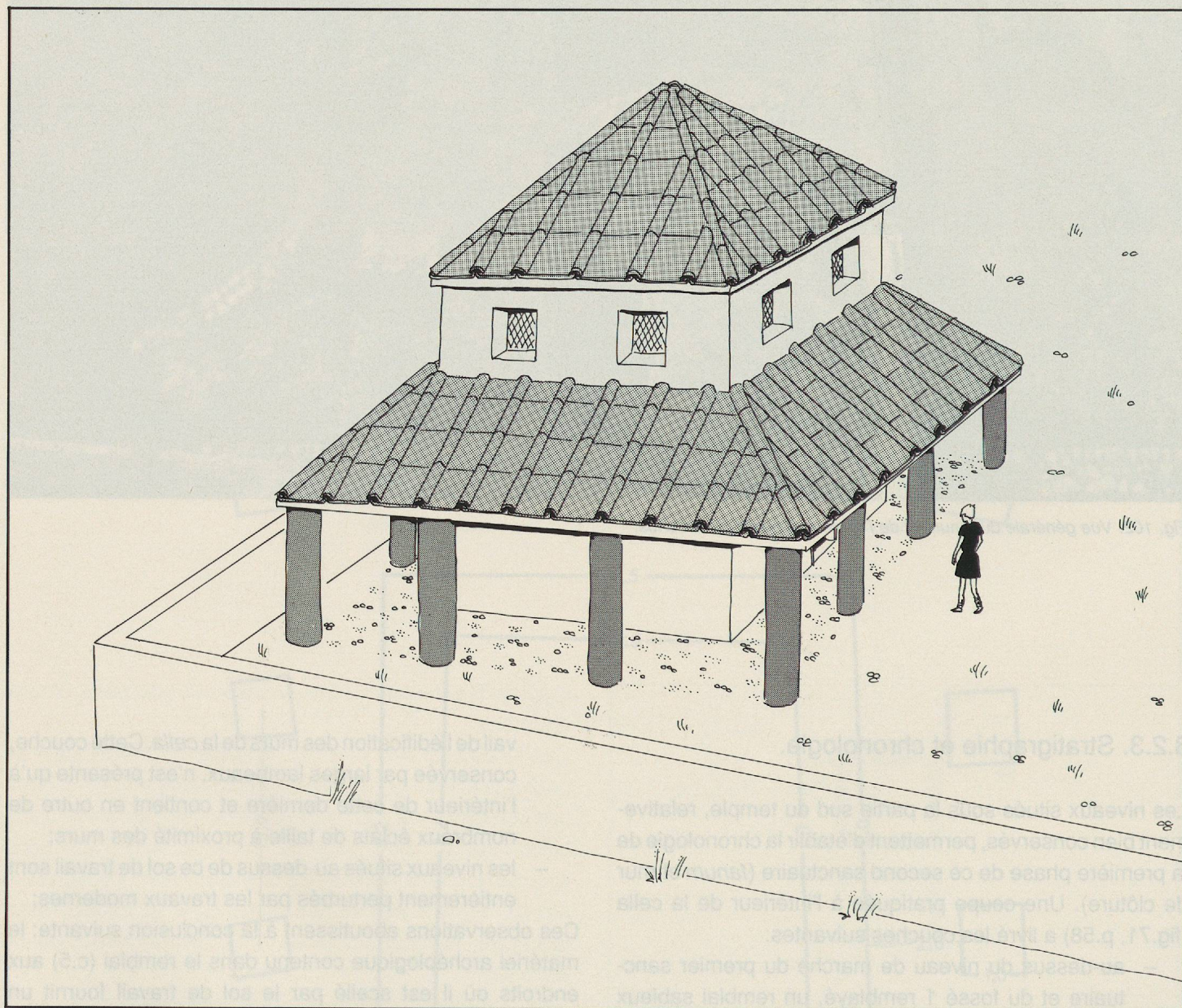


Fig. 103: Proposition de restitution du fanum.

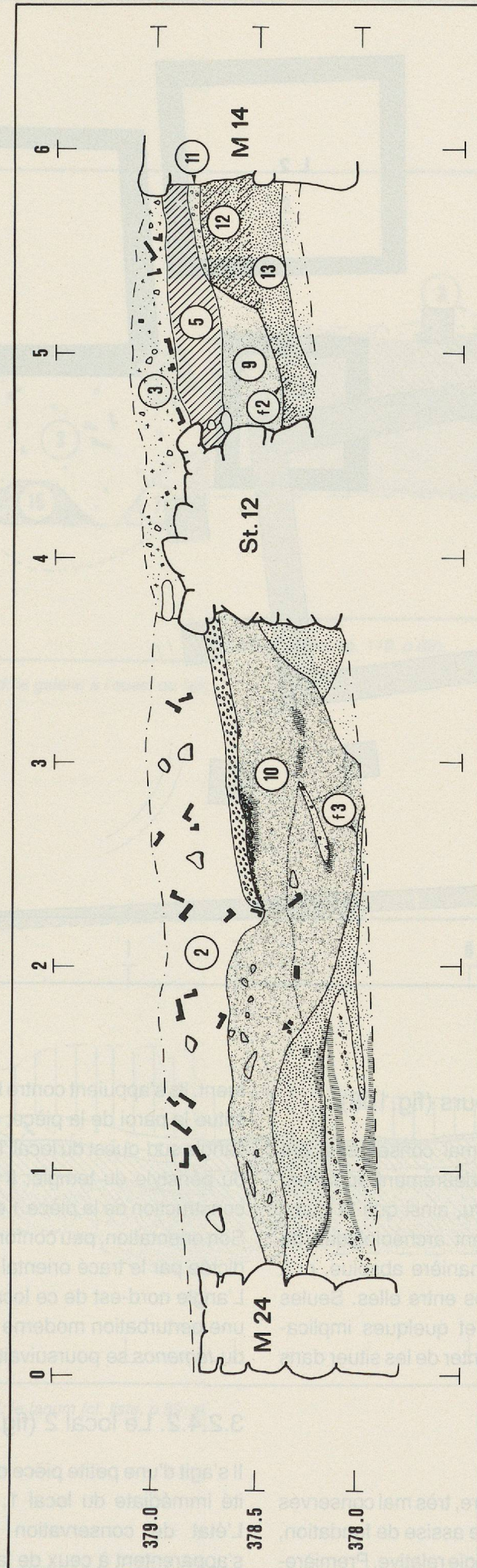


Fig. 104. Coupe stratigraphique, vue ouest; la galerie et les abords sud du fanum (cf. liste, p. 89; situation: fig. 119, p. 89).

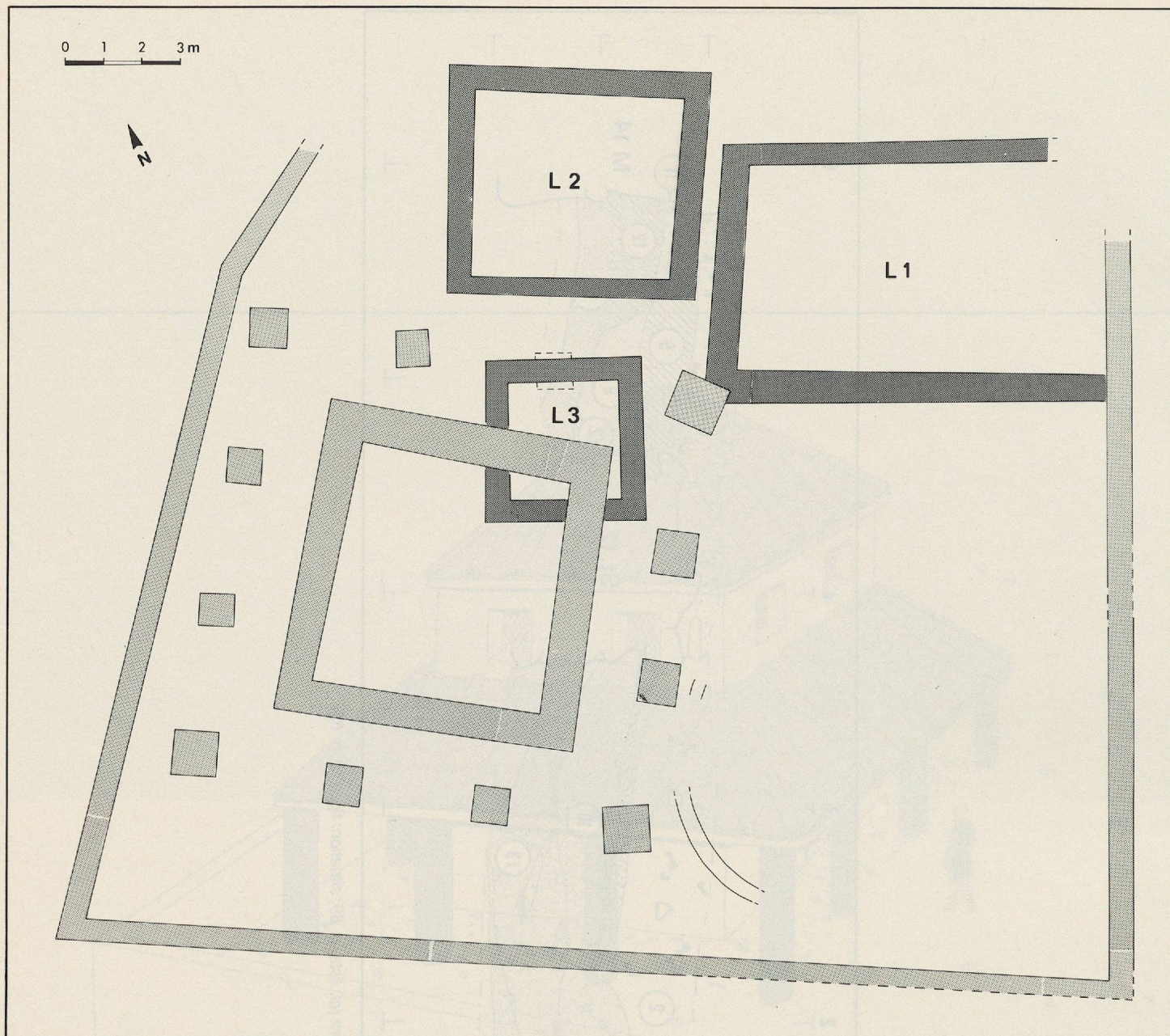


Fig. 108: Le fanum gallo-romain: 2ème état.

3.2.4. Aménagements postérieurs (fig.108).

Quelques structures, extrêmement mal conservées, ont manifestement été construites postérieurement au *fanum* et au péribole. Leurs sols ont disparu, ainsi que la quasi totalité de leurs murs. Aucun élément archéologique ne nous autorise donc à les dater de manière absolue, ni à affirmer qu'elles sont contemporaines entre elles. Seules quelques observations ponctuelles et quelques implications planimétriques permettent de tenter de les situer dans le temps de façon relative.

3.2.4.1. Le local 1 (fig.109).

Les murs de cette pièce quadrangulaire, très mal conservés puisque seule en subsiste la première assise de fondation, présentent deux éléments de chronologie relative. Première-

ment, ils s'appuient contre le mur de clôture qui, à l'est, constitue la paroi de la pièce; d'autre part, ils englobent, dans l'angle sud-ouest du local, l'une des bases de colonne (st 8) du péristyle du temple. Il est donc hors de doute que la construction de la pièce 1 est postérieure à celle du *fanum*. Son orientation, peu conforme à celle de ce dernier, semble dictée par le tracé oriental du mur de clôture.

L'angle nord-est de ce local a été entièrement oblitéré par une perturbation moderne qui interdit de préciser si le mur du *temenos* se poursuivait ou non au delà de la pièce.

3.2.4.2. Le local 2 (fig.110).

Il s'agit d'une petite pièce de forme carrée, située à proximité immédiate du local 1, dont elle reprend l'orientation. L'état de conservation et la nature des fondations s'apparentent à ceux de la pièce 1.

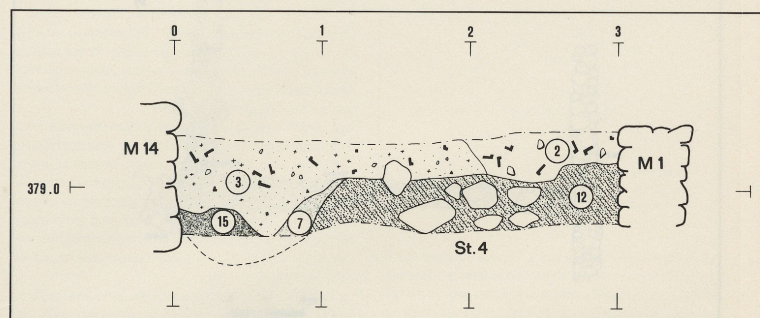


Fig. 105: Coupe stratigraphique, vue sud; la galerie à l'ouest du fanum (cf. liste, p.89; situation: fig. 119, p.89).

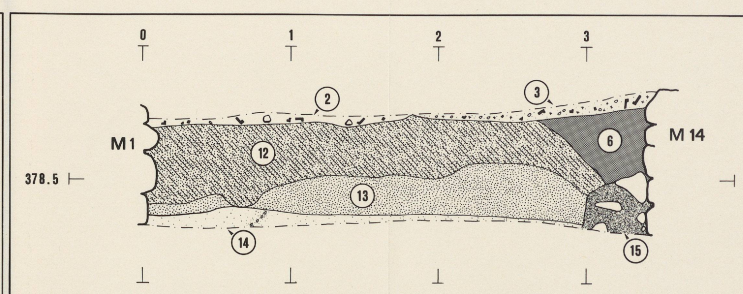


Fig. 106: Coupe stratigraphique, vue nord; la galerie à l'ouest du fanum (cf. liste, p.89; situation: fig. 119, p.89).

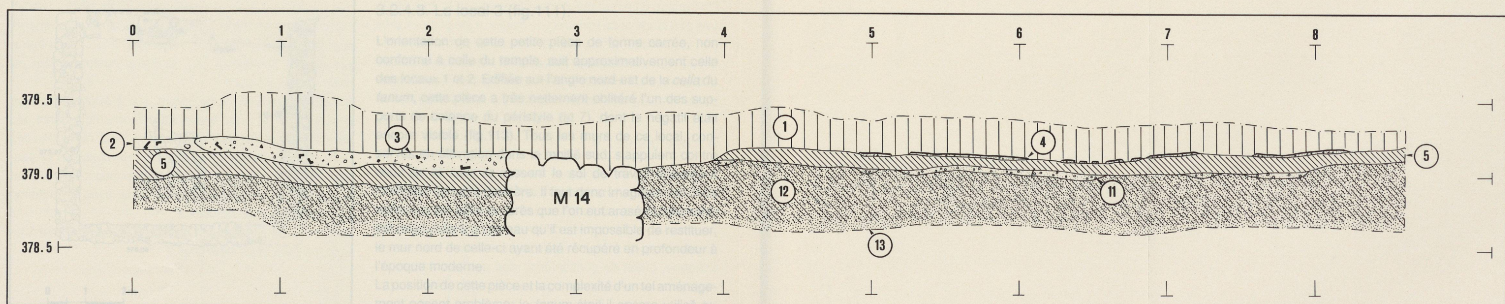


Fig. 107: Coupe stratigraphique, vue sud; le fanum (cf. liste, p.89; situation: fig. 119, p.89).

Fig. 108: Plan du site.

La position planimétrique et la orientation de cette pièce, qui semblent découler par le plan du local 1, peuvent suggérer que le premier est soit contemporain, soit

postérieur au second. C'est peut-être la construction de cette pièce qui a entraîné l'effacement du mur de 202, mais nous savons qu'il fut construit à l'époque romaine (cf. p.56).

L'ensemble de cette pièce est formé par une dalle, une corniche et celle du temple, qui s'élèvent sur une base commune. L'ensemble est formé par une dalle, une corniche et celle du temple, qui s'élèvent sur une base commune. L'ensemble est formé par une dalle, une corniche et celle du temple, qui s'élèvent sur une base commune.

La position planimétrique et la orientation de cette pièce, qui semblent découler par le plan du local 1, peuvent suggérer que le premier est soit contemporain, soit

postérieur au second. C'est peut-être la construction de cette pièce qui a entraîné l'effacement du mur de 202, mais nous savons qu'il fut construit à l'époque romaine (cf. p.56).

L'ensemble de cette pièce est formé par une dalle, une corniche et celle du temple, qui s'élèvent sur une base commune. L'ensemble est formé par une dalle, une corniche et celle du temple, qui s'élèvent sur une base commune.

La position planimétrique et la orientation de cette pièce, qui semblent découler par le plan du local 1, peuvent suggérer que le premier est soit contemporain, soit

postérieur au second. C'est peut-être la construction de cette pièce qui a entraîné l'effacement du mur de 202, mais nous savons qu'il fut construit à l'époque romaine (cf. p.56).

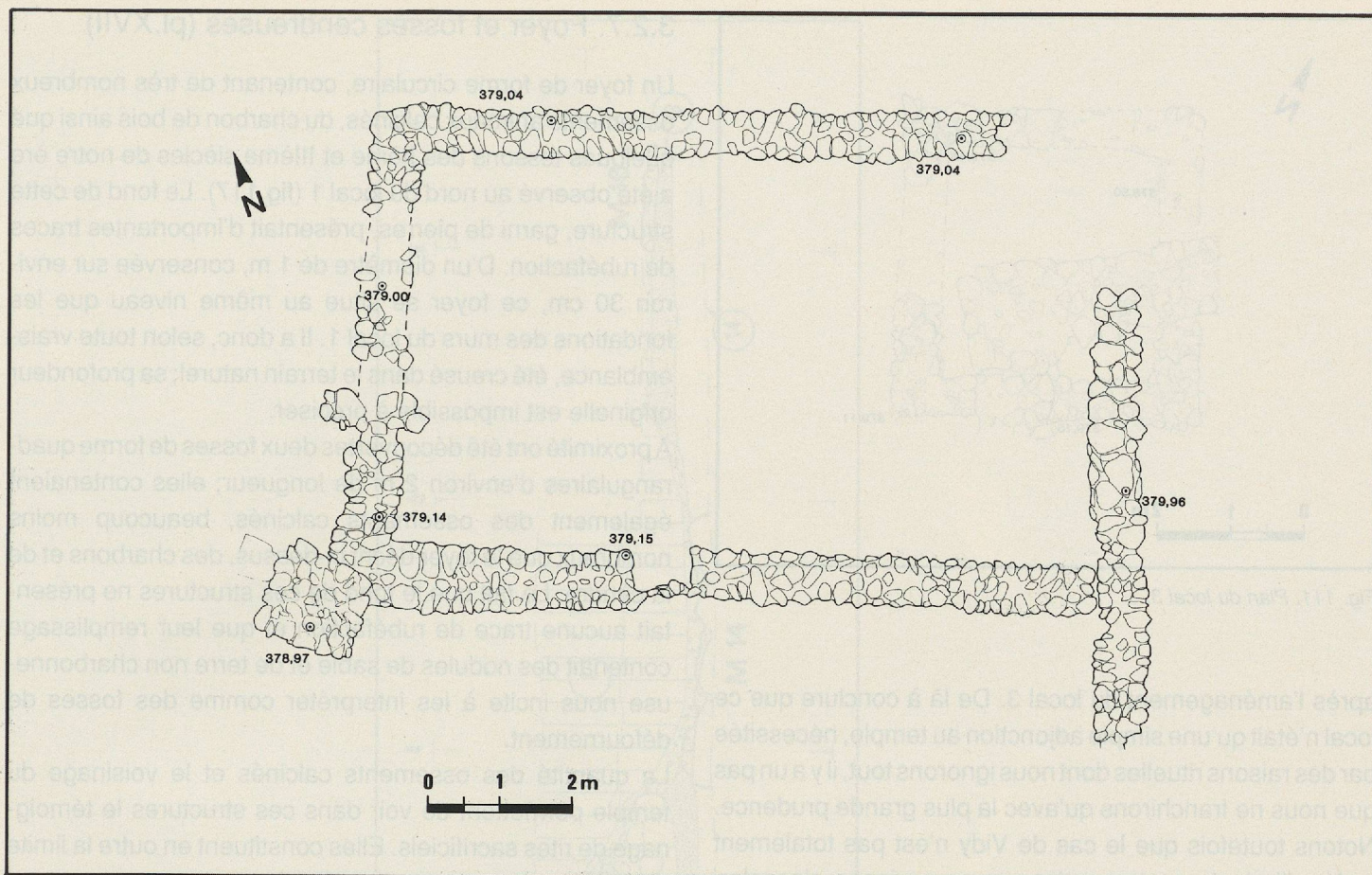


Fig. 109: Plan du local 1.

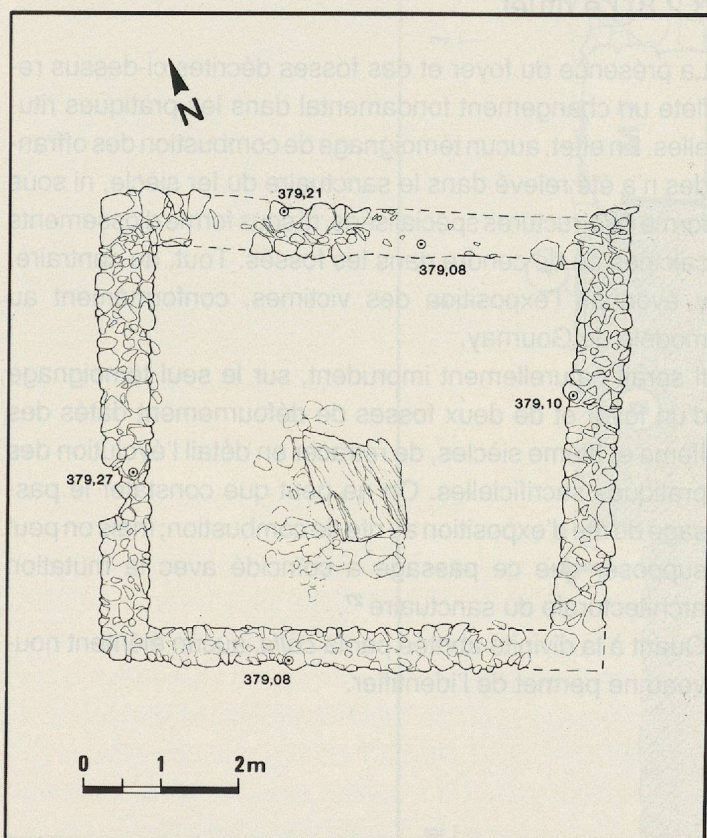


Fig. 110: Plan du local 2.

La position planimétrique et l'orientation de cette pièce, qui semblent dictées par la présence du local 1, laissent supposer que la première est soit contemporaine, soit

postérieure au second. C'est peut-être la construction de cette pièce qui a motivé l'arasement du menhir (st 202), dont nous savons qu'il fut cassé à l'époque romaine (cf. p.52).

3.2.4.3. Le local 3 (fig.111).

L'orientation de cette petite pièce de forme carrée, non conforme à celle du temple, suit approximativement celle des locaux 1 et 2. Edifiée sur l'angle nord-est de la *cella* du *fanum*, cette pièce a très nettement oblitéré l'un des supports de colonne du péristyle (st 7), dont le négatif était encore visible (fig.113). Tous les murs de ce local, conservés en élévation dans la moitié sud, s'appuient contre ceux de la *cella* et cassent le sol de travail observé à l'intérieur de cette dernière. Il faut donc imaginer que cette annexe a été bâtie là après que l'on eut arasé l'angle nord-est de la *cella* à un niveau qu'il est impossible de restituer, le mur nord de celle-ci ayant été récupéré en profondeur à l'époque moderne.

La position de cette pièce et la complexité d'un tel aménagement posent problème: le *fanum* était-il encore utilisé au moment de sa construction ? L'était-il encore après ? Nous disposons ici d'un élément de réponse: lors de l'implantation du mur sud du local 3, le sol de la galerie couverte du temple a été détruit. Dans un deuxième temps, la tranchée de fondation de ce mur a été scellée avec des pierres et du mortier. Il semblerait donc que le déambulatoire ait été utilisé

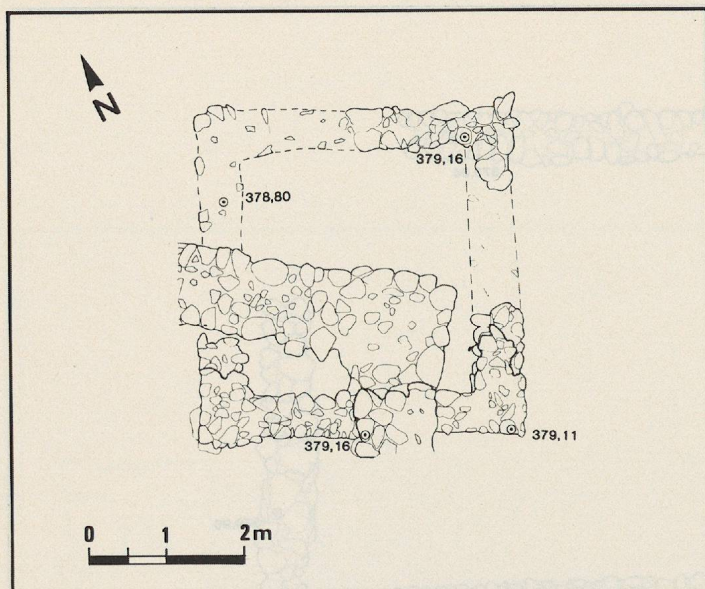


Fig. 111: Plan du local 3.

après l'aménagement du local 3. De là à conclure que ce local n'était qu'une simple adjonction au temple, nécessitée par des raisons rituelles dont nous ignorons tout, il y a un pas que nous ne franchirons qu'avec la plus grande prudence. Notons toutefois que le cas de Vidy n'est pas totalement isolé: s'il n'est pas rare qu'une annexe vienne s'accoler, souvent dans l'angle nord-est, au péristyle, (fig.115), il est en revanche surprenant qu'elle empiète sur ce dernier et qu'elle pénètre même à l'intérieur de la *cella*.

3.2.5. Structure en arc de cercle (fig.116).

Un tronçon d'un mur maçonné en arc de cercle, très étroit, très peu fondé et de construction fragile, a été observé près de l'angle sud-est du péristyle. Il est impossible que cette structure ait pu supporter une élévation importante ou une quelconque couverture. Il s'agirait plutôt d'un muret dont le tracé complet, la fonction et la datation font défaut.

3.2.6. L'entrée.

L'organisation de l'espace et les circulations à l'intérieur du sanctuaire ont vraisemblablement subi quelques modifications dues aux annexes 1, 2 et 3. Celles-ci semblent en effet barrer tout le côté nord-est du *temenos* par où l'on accédait, tout au long du premier siècle, au sanctuaire de tradition indigène. L'état de conservation des vestiges ne permet malheureusement pas de dépasser le stade de ces constatations: rien n'exclut qu'un accès ait été ménagé à travers l'une de ces pièces.

Il est possible aussi que l'accès ait été déplacé au sud-est, là où aucun obstacle ne sépare le *fanum* du mur de clôture. Si tel était le cas, rien ne permettrait de savoir si cette disposition nouvelle remonterait à l'édification du temple ou si elle aurait été entraînée par celle des annexes.

3.2.7. Foyer et fosses cendreuses (pl.XVII)

Un foyer de forme circulaire, contenant de très nombreux ossements animaux calcinés, du charbon de bois ainsi que quelques tessons des II^em et III^em siècles de notre ère a été observé au nord du local 1 (fig.117). Le fond de cette structure, garni de pierres, présentait d'importantes traces de rubéfaction. D'un diamètre de 1 m, conservée sur environ 30 cm, ce foyer se situe au même niveau que les fondations des murs du local 1. Il a donc, selon toute vraisemblance, été creusé dans le terrain naturel; sa profondeur originelle est impossible à préciser.

A proximité ont été découvertes deux fosses de forme quadrangulaires d'environ 2 m de longueur; elles contenaient également des ossements calcinés, beaucoup moins nombreux que le foyer décrit ci-dessus, des charbons et de la cendre. Le fait que le fond de ces structures ne présentait aucune trace de rubéfaction et que leur remplissage contenait des nodules de sable et de terre non carbonneuse nous incite à les interpréter comme des fosses de défournement.

La quantité des ossements calcinés et le voisinage du temple permettent de voir dans ces structures le témoignage de rites sacrificiels. Elles constituent en outre la limite connue du *temenos* en direction du nord.

3.2.8. Le rituel.

La présence du foyer et des fosses décrites ci-dessus reflète un changement fondamental dans les pratiques rituelles. En effet, aucun témoignage de combustion des offrandes n'a été relevé dans le sanctuaire du I^{er} siècle, ni sous forme de structures spécialisées, ni sous forme d'ossements calcinés ou de cendre dans les fossés. Tout, au contraire, y évoquait l'exposition des victimes, conformément au modèle de Gournay.

Il serait naturellement imprudent, sur le seul témoignage d'un foyer et de deux fosses de défournement datés des II^em et III^em siècles, de retracer en détail l'évolution des pratiques sacrificielles. On ne peut que constater le passage du rite d'exposition au rite de combustion; mais on peut supposer que ce passage a coïncidé avec la mutation architecturale du sanctuaire ²⁷.

Quant à la divinité abritée par la *cella*, aucun élément nouveau ne permet de l'identifier.

27) Le complexe religieux d'Argenton-sur-Creuse (*Argentomagus*) fournit un exemple de cohabitation des deux principes, puisque fosses à offrandes et foyers se trouvent à l'intérieur de l'enceinte du temple; cf. J. Allain et alii, *Le vergobret des Bituriges à Argentomagus, essai d'interprétation d'une fosse cultuelle*, in *Etudes offertes à J.-J. Hatt, RAE XXXII*, juillet-décembre 1981, p. 11 - 32.

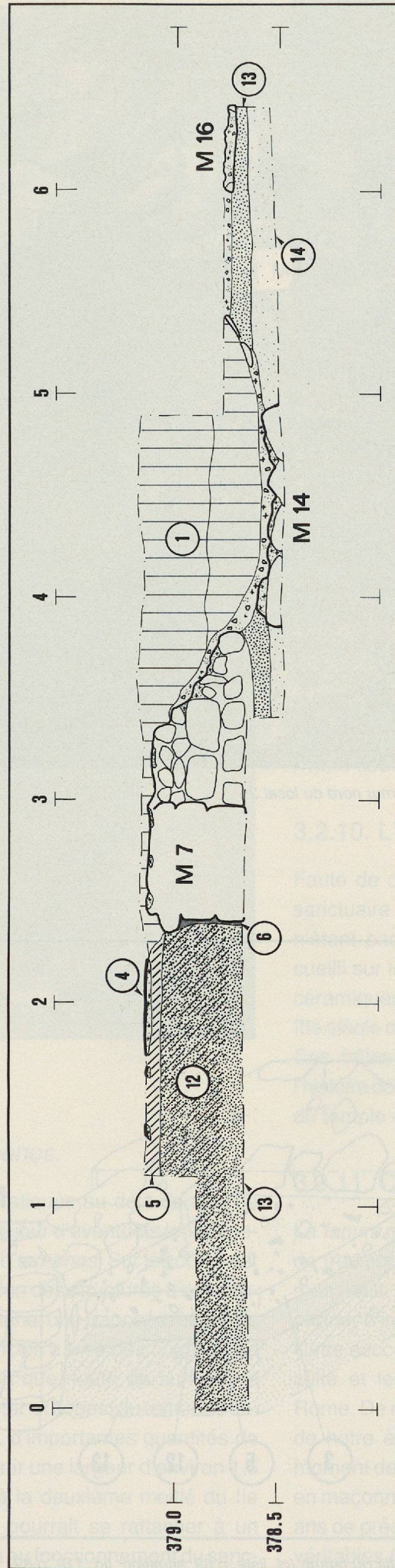


Fig. 112. Coupe stratigraphique, vue ouest; le local 3 (cf. liste, p. 89; situation: fig. 119, p. 89).



Fig. 113: Trace d'une base de colonne arrachée sous le mur nord du local 3.

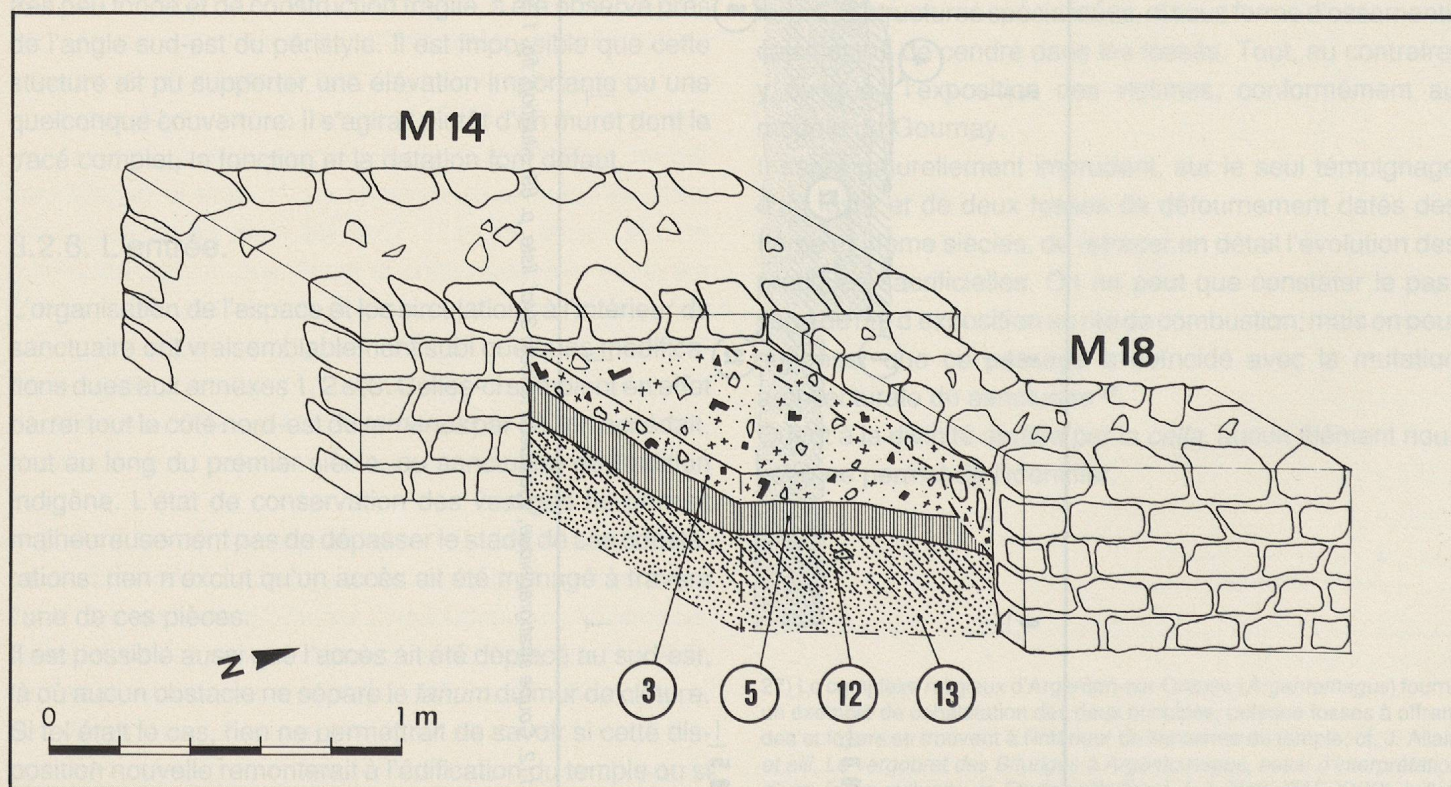


Fig. 114: Relation stratigraphique entre le local 3 et la cella du fanum (cf. liste, p.89; situation: fig. 119, p.89).

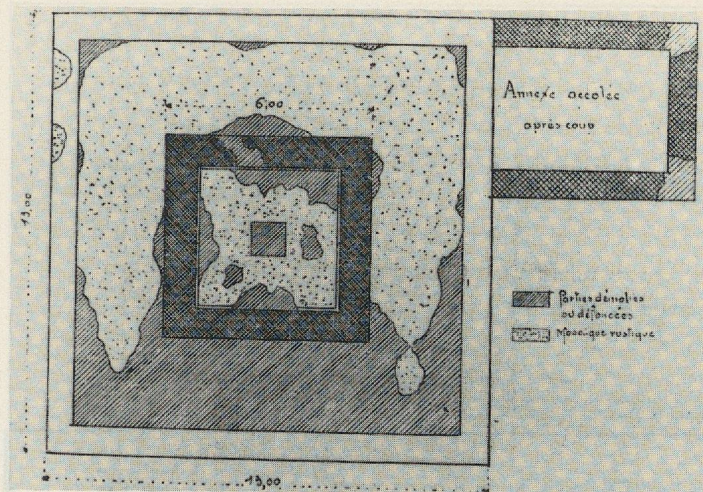


Fig. 115: Un exemple de fanum gallo-romain avec annexe dans l'angle nord-est de la galerie: Harfleur; tiré de: M. NAEF, *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 1893, p.397 sq.; L. de VESLY, *Les Fana ou petits temples gallo-romains de la région Normande*, Rouen, 1909, p.19.

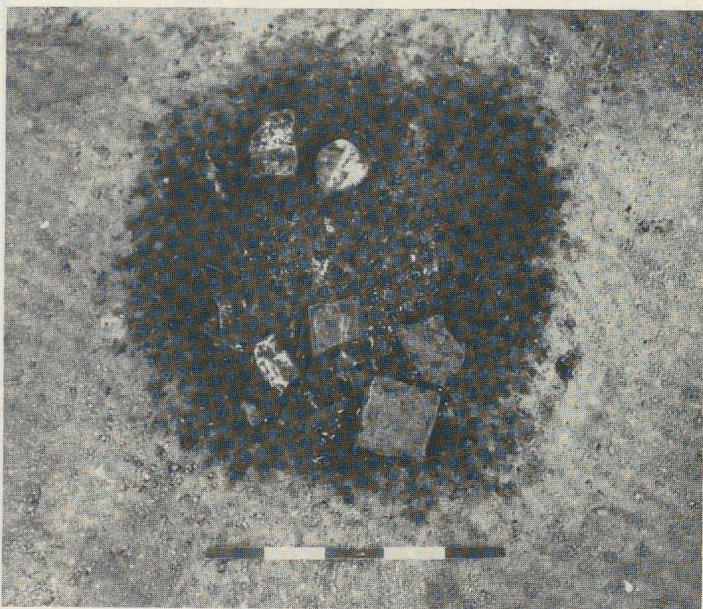


Fig. 117: Vue du foyer circulaire.

3.2.9. Les abords du temenos.

Quelques sondages ont été pratiqués au delà du mur de clôture, dans le but de mettre au jour d'éventuels aménagements aux abords immédiats du temenos. Sur les côtés est et nord, le niveau de conservation des structures a compromis toute observation; en revanche, une tranchée ménagée à l'extérieur du mur sud de l'enclos a livré des couches de remblais et du matériel romain que, faute de surface, la fouille n'a pas permis d'interpréter. A l'ouest du temenos enfin, au pied du mur de clôture, d'importantes quantités de matériel ont été mises au jour sur une largeur d'environ 1,5 m. Ce matériel, qui remonte à la deuxième moitié du II^e siècle de notre ère (fig.118), pourrait se rattacher à un "dépotoir", sans aucun doute lié au fonctionnement du sanc-

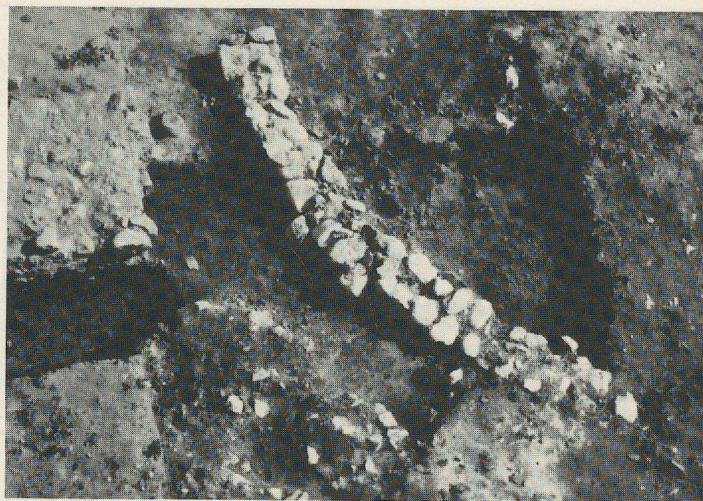


Fig. 116: Vue de la structure en arc de cercle.

tuaire: les déchets ou surplus produits par le fonctionnement de ce dernier auraient ainsi été jetés de l'autre côté du mur de clôture.

Notons enfin que les traces d'un cours d'eau ont été relevées à une dizaine de mètres à l'ouest du temenos; mais la stratigraphie ne permet pas de déterminer si cette petite rivière coulait déjà à l'époque romaine.

3.2.10. L'abandon.

Faute de données précises, la datation de l'abandon du sanctuaire s'avère délicate. Les couches de destruction n'étant pas conservées, seul l'ensemble du matériel recueilli sur le site peut fournir une indication. Les éléments céramiques et numismatiques les plus tardifs remontent au III^e siècle de notre ère, à l'exception d'une monnaie du IV^e. Ces frêles indices, conjugués avec ce que l'on sait de l'histoire des quartiers voisins, permettent de situer l'abandon du temple approximativement vers la fin du III^e siècle.

3.2.11. Conclusions.

Le fanum gallo-romain succède directement au sanctuaire de tradition gauloise, dont il épouse l'orientation et les dimensions. La mutation architecturale semble s'accompagner d'importantes modifications des pratiques rituelles. Cette succession illustre à la fois la pérennité des lieux de culte et les changements engendrés par l'influence de Rome. De même que l'enclos rituel témoignait, au I^{er} siècle de notre ère, de la vivacité des coutumes indigènes au moment de la naissance du vicus, la construction du temple en maçonnerie matérialise l'évolution profonde qui, en cent ans de présence romaine, fit des Helvètes de Lousonna de véritables Gallo-Romains.

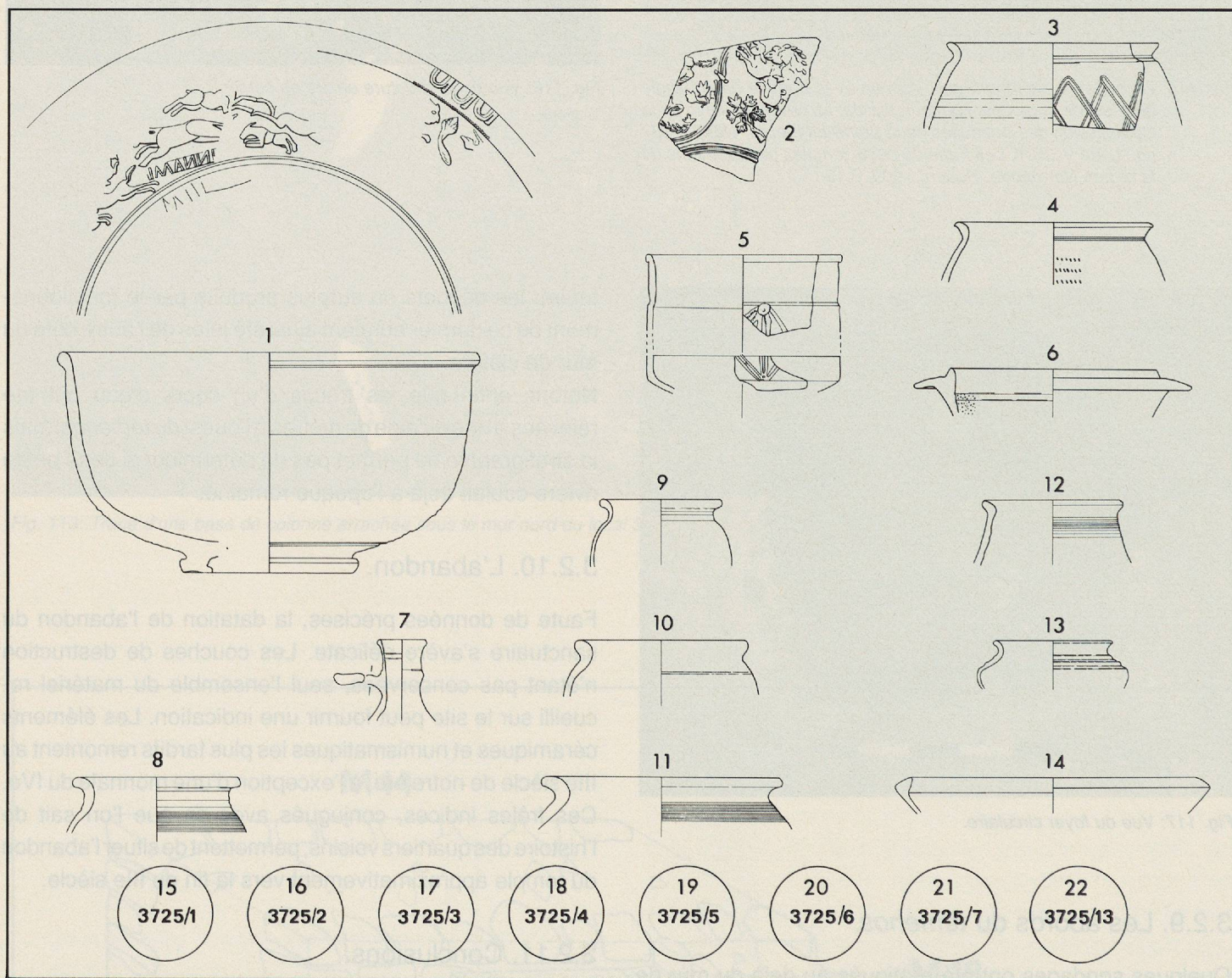


Fig. 118: Choix de matériel provenant du dépotoir (K 3725) situé au pied du mur ouest du temenos (cf. catalogue, p.132). N^{os} 1-5, éch.: 1/4; N^{os} 6-14, éch.: 1/6.

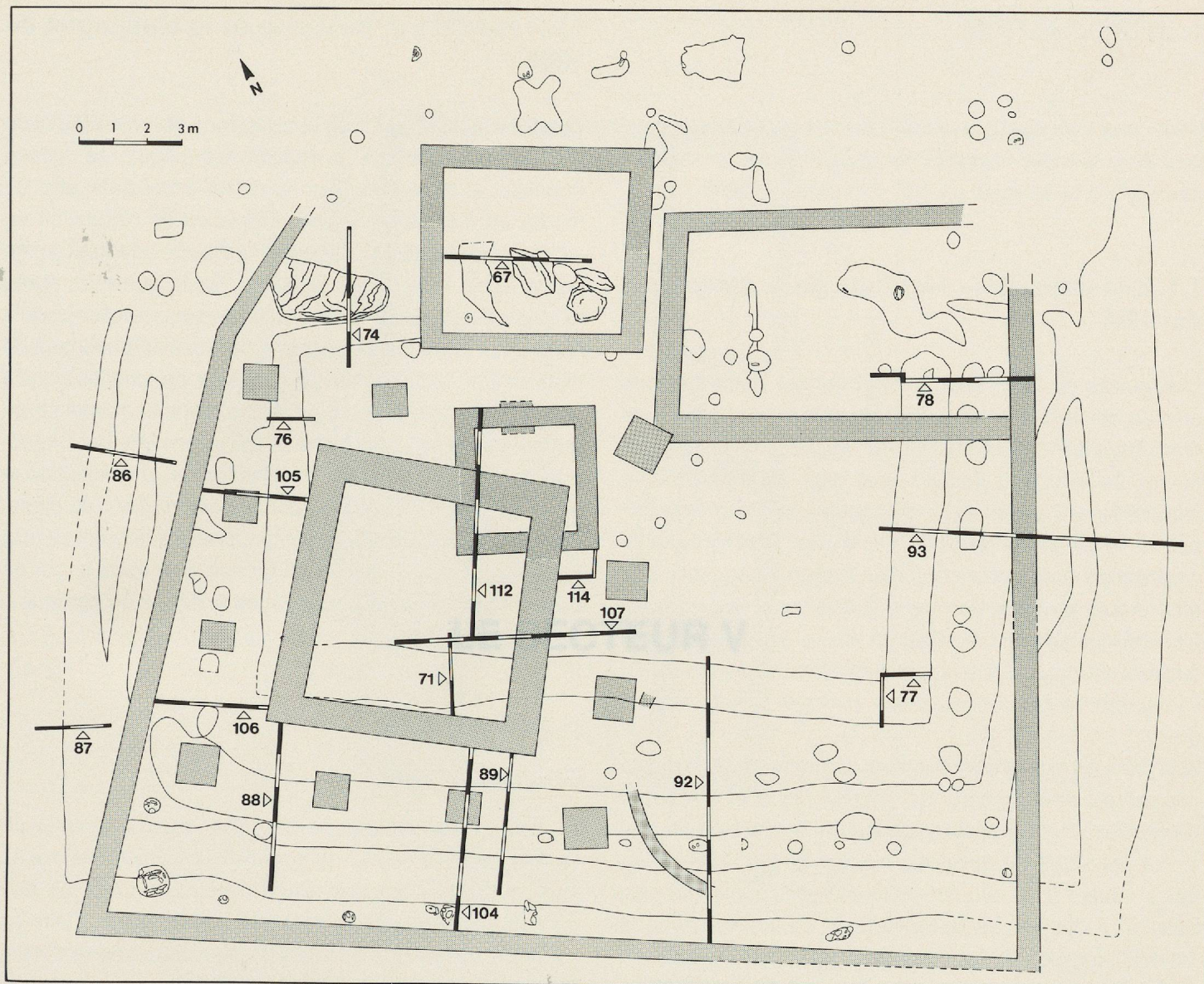


Fig. 119: Plan de situation des coupes stratigraphiques; les chiffres renvoient aux numéros de figure.

Liste des couches

- c.1 : humus et perturbations modernes.
- c.2 : couche de démolition.
- c.3 : radier du sol de la galerie couverte du *fanum*.
- c.4 : niveau de construction du *fanum*.
- c.5 : remblai sableux disposé sous la *cella* lors de la construction du *fanum*.
- c.6 : tranchée de fondation du mur de la *cella* du *fanum*.
- c.7 : sable limoneux gris-brun: remplissage du fossé 1.
- c.8 : sables et graviers résiduels déposés après le comblement du fossé 1.
- c.9 : sable limoneux gris-brun: remplissage du fossé 2.
- c.10 : sable limoneux gris-brun: remplissage du fossé 3.
- c.11 : sables et graviers correspondant au sol de circulation de l'enclos rituel.
- c.12 : sables oxydés contaminés organiquement.
- c.13 : sables oxydés.
- c.14 : sables et graviers gris.

